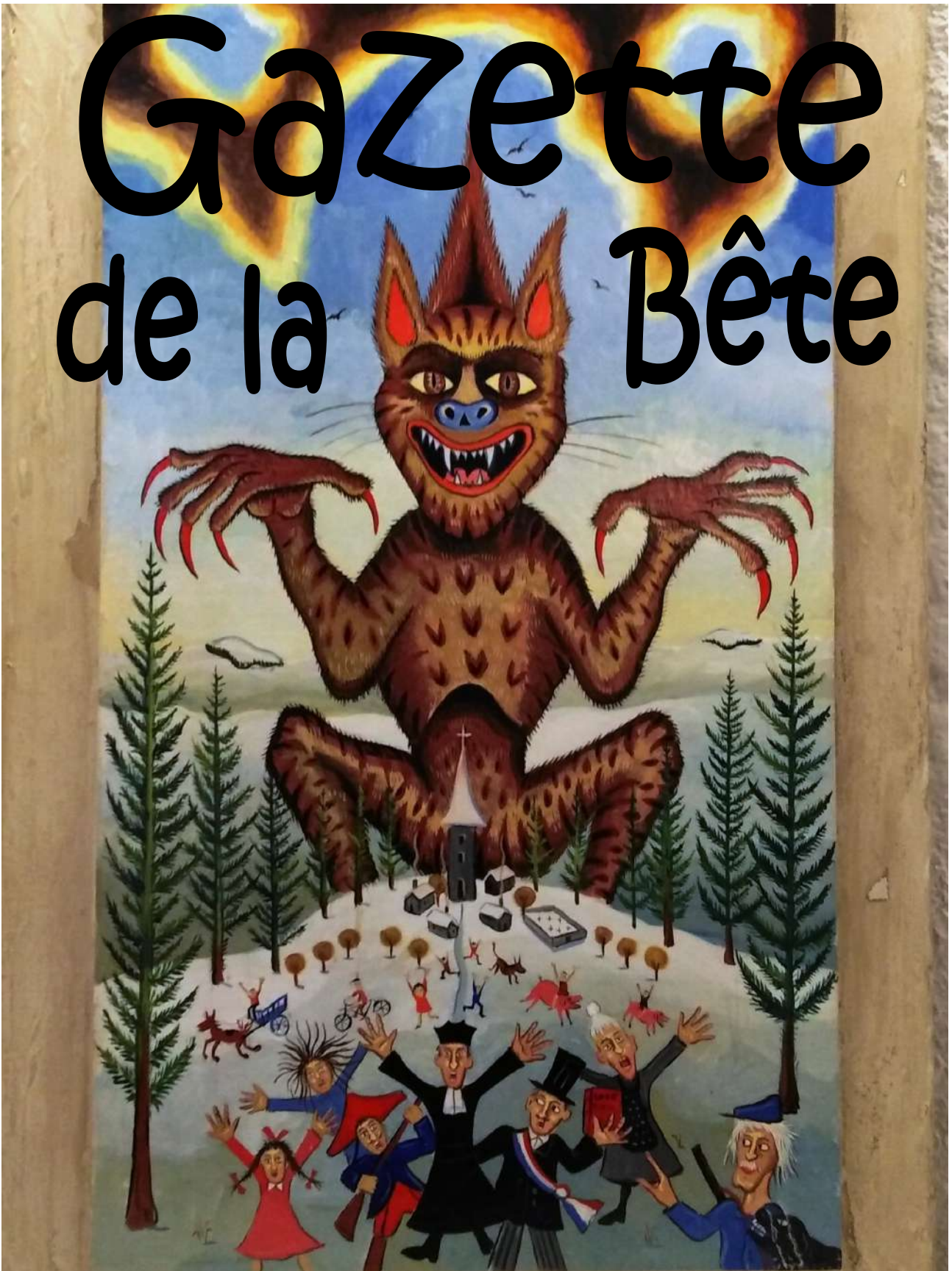
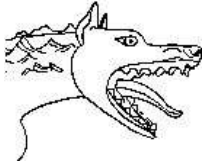


# Gazette de la Bête



**Numéro 21 - Décembre 2020**

ISSN 2428-6451



## Éditorial

« Une Bête féroce inconnue dans nos climats y paraît tout-à-coup ... sans qu'on sache d'où elle peut venir... » C'est par ces mots que, fin décembre 1764, Gabriel Florent De Choiseul Beaupré, évêque de Mende, évoquait le terrible animal qui ravageait alors son diocèse depuis le printemps. Qui aurait pu imaginer que 252 ans plus tard, apparaîtrait sur la planète Terre une autre « Bête féroce inconnue dans nos climats », bien plus petite car invisible, bien plus féroce et bien plus largement répandue puisqu'elle fait, depuis le début de l'année 2020, des ravages dans le monde entier, rendant malade et tuant à une vitesse folle et par milliers. Ses victimes, tout comme pour la Bête du Gévaudan, sont les plus faibles d'entre nous mais contrairement à la célèbre créature gévaudanaise, elle fait peu de dégâts dans les rangs des enfants, des adolescents ou des jeunes adultes, préférant largement les personnes âgées alors qu'en Gévaudan ce furent souvent de jeunes gardiens de troupeaux qui périrent. En 1764, les plus grands chasseurs du royaume se sont lancés à la poursuite de la Bête, en 2020 ce sont les plus grands scientifiques du monde qui traquent l'ennemi ! Ce virus a complètement chamboulé nos sociétés et cela à une toute autre échelle que la créature du Gévaudan qui avait en son temps perturbé le commerce et les foires. La maison de la Bête d'Auvers n'a pas ouvert ses portes en cet été 2020, beaucoup de manifestations ont dû être annulées. Chacun a tenté de se protéger au mieux en sortant moins, en se masquant, en évitant autant que faire se peut les contacts avec cette minuscule bestiole qui a un sérieux avantage sur la Bête du Gévaudan car cette dernière, la plupart du temps, au moins on la voyait arriver ! La gazette tente cependant de perdurer malgré tous ces aléas ; elle est presque aussi fournie que d'habitude grâce à quatre contributeurs que je remercie chaleureusement. Bonne lecture et à l'année prochaine si aucune bête ne nous a dévorés d'ici là !

Bernard Soulier

## Sommaire

<b>Éditorial</b>	page 1
<b>Précisions historiques</b>	page 2
<b>En souvenir de Serge Colin</b>	page 2
<b>Réactions à la gazette N° 20</b>	page 3
<b>Le tigre de Ste-Madeleine</b>	page 4
<b>Le bêtisier de la Bête</b>	page 8
<b>Bibliographie</b>	
<i>Livres de 2020</i>	page 9
<i>Des oublis</i>	page 12
<i>Publications anciennes</i>	page 13
<b>La bête dans les médias</b>	
<i>Magazines, revues, presse écrite</i>	page 15
<i>Cinéma, télévisions et radios</i>	page 15
<b>Expositions, colloques, conférences</b>	page 16
<b>La Bête sur le net</b>	page 16
<b>Au musée fantastique de la Bête</b>	page 17
<b>À la maison de la Bête</b>	page 17
<b>Album photos</b>	
<i>Spectacle Gévaudan, il est une bête</i>	page 18
<i>Le parc à loups du Gévaudan</i>	page 19
<b>Chiner sur la Bête</b>	page 20
<b>Nécrologie</b>	page 20
<b>Des documents sur un fait peu connu</b>	page 21
<b>Divers</b>	page 22
<b>Contribution</b>	
<i>Deux armes à feu...</i>	page 23
<i>Petit lexique armurier</i>	page 26
<b>L'exposition d'Auvers 2021</b>	page 28
<b>Les compléments d'écrits</b>	page 29
<b>Des randonnées en 2021</b>	page 29
<b>Publicités</b>	page 30
<b>Au pays de la Bête</b>	page 31
<b>Devenir membre de soutien</b>	page 32
<b>Musée fantastique de Saugues</b>	page 33



**Avis aux collectionneurs !**  
Monnaie de Paris édition spéciale 250<sup>ème</sup> anniversaire (tirage limité à 4 800 pièces). Les derniers exemplaires sont encore disponibles à la maison de la Bête d'Auvers.

## Précisions historiques

**Guy Crouzet** que l'on ne présente plus, a trouvé dans les archives de Mende un texte qui peut éclairer les mentalités et les comportements des jeunes gens antérieurs à l'affaire de la Bête et qui nous aide à « positionner » plus correctement les faits dénoncés par l'évêque dans son Mandement. Merci à lui d'avoir confié cette petite étude à la gazette !

### Une jeunesse vraiment dévoyée ?

Dans son célèbre Mandement du 31 décembre 1764 Mgr Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré explique à ses « *Très chers frères* » la nature et l'origine de la « *bête féroce inconnue dans nos climats* » qui désole le Gévaudan : « *Ne demandez donc plus d'où est venue la bête féroce... C'est le Seigneur qui l'a tirée du trésor de sa colère ; c'est le Seigneur irrité qui l'a lâchée contre vous* ». Bigre ! Mais pourquoi cette terrible punition ? « *Pères et mères qui avez la douleur de voir vos enfans égor-gés par ce monstre... n'avez-vous pas lieu de craindre d'avoir mérité par vos dérèglements que Dieu les frappe d'un fléau si terrible ? Souffrez que nous vous demandions ici compte de la manière dont vous les élevez... **Quelle dissolution et quel dérèglement dans la jeunesse de nos jours**... Ce sexe, dont le principal ornement fut toujours la pudeur et la modestie semble n'en plus connaître aujourd'hui : il cherche à se donner en spectacle... On le voit s'occuper... à **s'attirer jusque dans nos temples des adorations qui ne sont dues qu'à la divinité. Une chair idolâtre et criminelle qui sert d'instrument au démon pour séduire et perdre les âmes ne mérite-t-elle pas d'être livrée aux dents meurtrières des bêtes féroces**... » Diable ! Le sexe concerné est servi... Mais et l'autre ?*

Nous y venons, braves gens. En constatant d'emblée que le prélat n'en fait pas spécialement mention. Sans doute se souvient-il d'une affaire remontant à 1743, date à laquelle il était déjà en poste à Mende. Voici la relation des faits ; ils sont consignés dans un document conservé aux archives départementales de Mende, sous la cote G 303 :

« *L'an mil sept cens quarante-trois et le septième jour du mois de mai, à dix heures du matin, par*

*devant Nous Gabriel Daude juge en chef et général de la ville de Mende et de toute la temporalité du seigneur évêque de Mende comte du Gévaudan... a comparu Me Gros procureur fiscal en la juridiction qui nous a dit que les chefs de famille de cette ville se plaignent depuis quelque tems de ce que leurs enfans se débauchent dans les cabarets et dans les caffets où on leur donne à boire et à manger, non seulement pendant le jour mais encore pendant la nuit, et qu'en sortant des cabarets et des caffets ils faisaient des désordres et des ravages dans la ville ; ce qui donna lieu à des ordonnances de police qui enjoignent aux cabaretiers, liquoristes ( ?) de renvoyer les beuveurs (sic) à dix heures du soir précisément (déjà le couvre feu !), et leur deffendent de donner à boire après dix heures, à peine d'amende...*

*Donné à Mende led. jour septième may mil sept cens quarante-trois.*

*Daude Juge »*

Les choses s'étaient-elles améliorées depuis ? On peut l'espérer, sans plus. Un épisode semble bien avoir, plus ou moins, pris le relais de l'autre. N'empêche : il y a bien quelques fondements dans les remontrances de l'évêque ; étant bien entendu qu'ils n'ont pas grand-chose à voir avec les dégâts causés par la bête. Il faut bien sûr souligner que l'affaire évoquée dans le Mandement ne concerne pas seulement un milieu urbain précis, la ville de Mende ; mais toutes celles du diocèse. Restaient cependant les foires, les mariages, les fêtes villageoises : autant d'occasions de « débauche » pour la jeunesse !

Guy Crouzet

### En souvenir de Serge Colin

J'ai retrouvé, dans les courriers que Serge Colin m'a adressés, l'acte de décès suivant relevé sur les Registres Paroissiaux de Chervinges dans le Rhône, au nord de Lyon (en 1809, la commune de Chervinges rejoint celle de Gleizé). Cet acte est particulièrement adapté aux temps de pandémie que nous vivons actuellement et nous pourrions l'intituler : « **Comment éviter la contagion ?** »

mais il semble quand même très difficile d'appliquer de telles méthodes aussi expéditives en France de nos jours ! « *Le 13 avril 1700 à Chervinges. Enterrement de Gabriel Dubost, âgé de vingt-quatre ans, natif de Valsonne. Le sus-nommé Gabriel Dubost fut mordu par un loup enragé à deux heures après minuit dans le pré de la blancherie avec deux ou trois valets, la nuit du vingt-quatre mars dernier. Le onze de ce mois, dix-huit, jour de Pâques, il vint recevoir le Saint Sacrement de l'eucharistie dans la messe paroissiale à Chervinges. Le douze, j'ai reçu sa confession et ce jour'hui, il est mort du coup de fusil qui lui a été donné comme enragé par le susdit Jean Vanier, son maître.* »

Acte aussi visible sur le site :

[http://www.unicaen.fr/homme\\_et\\_loup/detail.php](http://www.unicaen.fr/homme_et_loup/detail.php)  
(AD Rhône en ligne, BMS 1700 (coll. Com.) vue 2)

## Réactions à la gazette N° 20

**D'Éric Thibaud** : Bravo pour la gazette, la lettre d'Auvergne, le documentaire ancien et les remarques de Guy Crouzet. Félicitations également à Sébastien Redon qui nous a fait un article des plus pointus.

**Michel Dumas évoque la gazette N° 19.** « J'ai recherché dans l'état-civil de Paulhac les mariages des filles Vallès : Marie, née le 25 mai 1738, a épousé Jean Vacher le 26 février 1767. Marie Jeanne, dont je n'ai pas trouvé l'acte de naissance à Paulhac, a épousé Hugues Crouzet le 3 mars 1772. Son âge n'est pas mentionné, mais elle n'est pas dite veuve. Marie Thérèse, née le 14 novembre 1749, a épousé Pierre Bergougnoux le 12 avril 1769. Je n'ai rien trouvé sur Marie Anne née le 3 mars 1754. Difficile de s'y retrouver. Plusieurs solutions existent :

-Soit la naissance de Marie Jeanne, vers 1742, n'a pas été déclarée (ou elle est née ailleurs qu'à Paulhac).

-Soit Marie Jeanne est Marie, mais dans ce cas ce n'est pas elle qui est concernée par l'article de la gazette n°19.

-Soit Marie Jeanne est Marie Anne, mais dans ce cas elle serait trop jeune pour avoir été la servante du curé Dumont.

Conclusions : L'article de la gazette 19 est donc à prendre avec des pincettes pour affirmer que la pucelle du Gévaudan et la femme d'Hugues Crou-

zet sont la même personne. »

**De Laurent Collet** : Chaque année, un plaisir renouvelé et toujours de nouvelles informations intéressantes voire surprenantes.

**Au secours, j'ai rêvé à la Bête !**

**Gérard Lattier**, à qui j'ai adressé la gazette N° 20 a eu l'amabilité de m'autoriser à publier une de ses peintures en couverture de la présente gazette, un grand merci à lui ainsi qu'à la mairie de Saint-Étienne-de-Lugdarès, propriétaire des peintures. Il m'a également raconté deux anecdotes :

-À Saint-Étienne-de-Lugdarès, le 17 Aout 2019, après la Messe célébrée par Monseigneur l'Évêque de Viviers, a eu lieu le vernissage de l'exposition dédiée à la Bête du Gévaudan en présence du peintre et de nombreuses personnalités. Une discussion s'est alors engagée sur Jeanne Boulet du hameau des Hubacs, première victime officielle de la Bête ayant été enterrée « sans sacrements », ce qui, selon les croyances de l'époque, la privait de paradis. L'évêque a alors décidé de célébrer plus tard une messe pour le repos de son âme. Quelle belle action que de se soucier de l'âme de Jeanne 255 ans après sa mort !

-Un enfant de 6 ans faisait des cauchemars suite à sa visite du musée de Saugues, ses parents achetèrent le livre de Gérard Lattier, lui racontèrent l'histoire à partir de ces images très colorées et... les cauchemars cessèrent !

Conclusions : la Bête, malgré le lot de malheurs qu'elle a généré dans le passé peut être prétexte actuellement à de belles actions !

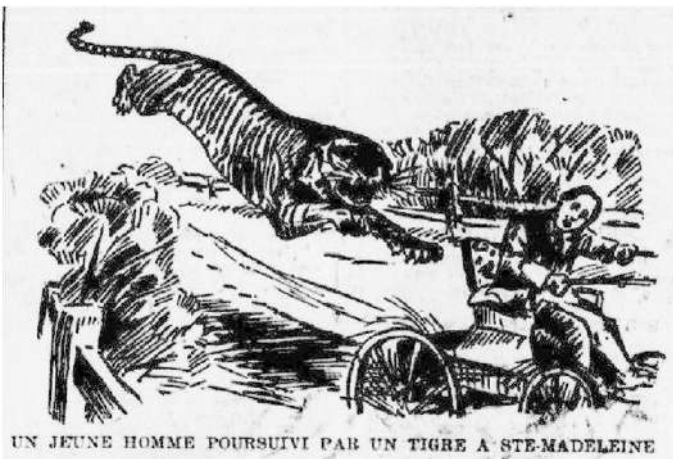
Rappelons que **les œuvres de Gérard Lattier sur la Bête** sont exposées à **l'ancienne chapelle de Saint-Étienne-de-Lugdarès**, une exposition gratuite ouverte toute l'année (lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h, vendredi de 8 h à 12 h, fermé samedi et dimanche). Adresse : ancienne chapelle (passage par la mairie) 07590 Saint-Étienne-de-Lugdarès.

**Clément Drolet** est un de mes correspondants québécois, suite à la parution d'un petit article dans la gazette N° 20 (Des bêtes au Québec, signalé par Anthony Loubignac), il a effectué des recherches dont voici le résultat.

## Le tigre de Sainte-Madeleine

Tous les automobilistes qui font le trajet Québec-Montréal en empruntant l'autoroute 20 sur la rive sud du St-Laurent connaissent la municipalité de Ste-Madeleine. Comment en effet ne pas s'interroger sur l'incongruité au Québec d'un camping situé à moins de 20 mètres d'une autoroute. Ce qu'ils ignorent cependant c'est que ce petit village québécois a vécu un épisode de terreur rappelant celui de la Bête du Gévaudan. C'est « La Patrie », quotidien montréalais, qui s'empare de l'histoire le mardi 27 juin 1905 en titrant : « *Un tigre à Sainte-Madeleine : la bête féroce, probablement échappée d'un cirque, sème la terreur dans les campagnes avoisinant Saint-Hyacinthe* ». L'article se poursuit en expliquant que les habitants de ce petit village et du village voisin La Présentation, tiennent les enfants et les femmes confinés. Le quotidien lance l'hypothèse que l'animal vu par M. Guillemet, cultivateur respectable et digne de foi, est un tigre qui s'est échappé du cirque Sells et Downs de passage à Saint-Hyacinthe le mois précédent. M. Guillemet, saisi de terreur, aurait apparemment pris ses jambes à son cou et couru en direction du village en poussant des cris. M. Guillemet n'a sûrement pas eu une apparition puisque M. Jos Morin du village de La Présentation tremble encore lui aussi de sa rencontre avec le tigre. Un jeune homme de cet endroit aurait été quant à lui poursuivi dans sa voiture à cheval sur une distance de dix arpents (L'arpent au Québec désignait autrefois une unité de longueur et non de surface. Ici 10 arpents équivalent à environ 600 mètres). M. Bazinet du même endroit déplore pour sa part la perte d'un bœuf et M. Vincent de Sainte-Madeleine quant à lui a perdu une belle vache. Le quotidien ajoute à ce triste bilan la disparition d'une demi-douzaine de moutons et l'on craint que l'animal finisse par s'en prendre aux humains. Le journal précise aussi qu'une quinzaine de membres du « Montréal Hunt Club » effectueront une battue dimanche prochain avec pour objectif d'abattre le fauve. L'histoire se poursuit le lendemain 28, où l'on apprend qu'un conducteur de train aurait aperçu l'animal dévorer une génisse tout près de la voie. La nouvelle relayée par le chef de gare de Sainte-Madeleine incita le Dr A.P. Cartier et quelques chasseurs de l'endroit à effectuer immédiatement une battue. Malheureusement MM. J.D. Rainville, Joseph Jodoin, Victor Fontaine, Octave Beauregard, Jos et Prosper Poirier revinrent bredouilles sans même avoir vu l'animal. On craint

que la présence de l'animal ne mette en péril la récolte des fraises. La Patrie décide d'organiser le jour même une chasse qui quittera les bureaux du journal à 15 h30, elle invite à cet effet tous ses lecteurs chasseurs à se joindre à cette expédition qui sera sous la gouverne du lieutenant de police J.T. Landriault généreusement libéré par ses supérieurs. M. Landriault est un chasseur montréalais émérite qui pratique la chasse à l'ours et au chevreuil depuis plus de 15 ans au Lac St-Jean, au Témiscamingue et dans plusieurs autres endroits du nord de la province.

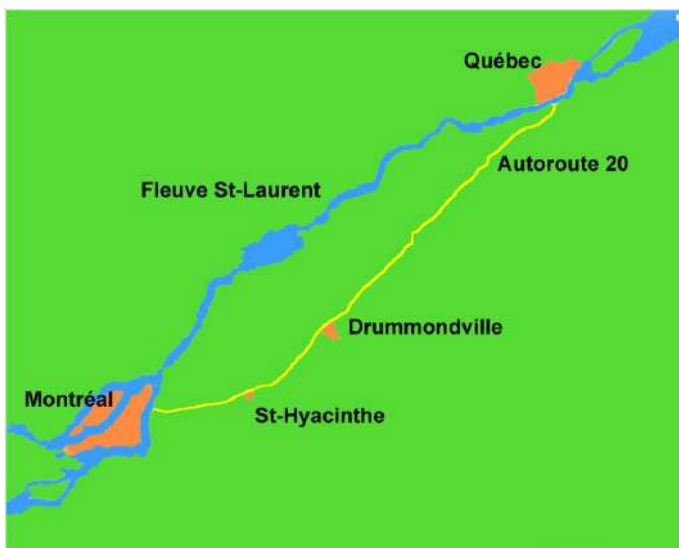


UN JEUNE HOMME POURSUIVI PAR UN TIGRE A STE-MADELEINE

Dessin accompagnant l'article du 27 juin 1905 de La Patrie

Il est aussi champion de tir à la carabine. Pour compléter son curriculum vitae il possède une carabine ayant appartenu à un Boer (nom donné aux colons néerlandais, huguenots et allemands d'Afrique du Sud) qui sera armée des terribles balles dum-dum (la balle dum-dum est un projectile très vulnérant utilisé depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, son ogive est cisailée en croix. Le nom de cette munition est inspiré par Dum-Dum, un faubourg de Calcutta en Inde où se trouvait une manufacture d'armes). La Patrie précise qu'elle défraie tous les coûts de l'expédition. L'article se poursuit en publiant une copie de la dépêche expédiée au gérant du cirque Sells et Downs lui demandant candidement s'il ne lui manquerait pas un animal ? Une invitation est lancée à M. Louis Bourgeois, marchand et chasseur émérite de l'endroit, à se joindre à l'expédition avec quelques-uns de ses amis. L'article rapporte une autre apparition de l'animal, alors que M. A. Bazinet, âgé de 16 ans, aurait fait fuir en utilisant son « brock » (nom donné au Québec à la fourche à deux pointes utilisée pour manipuler le fumier) l'animal qui s'apprêtait à bondir sur lui. L'animal sauta plusieurs clôtures dans sa

déroute. L'article se termine avec une nouvelle de dernière heure, la Patrie a obtenu la réponse du cirque Sells et Downs. Les lecteurs devront rester en haleine jusqu'au lendemain 29 pour lire, à la une, la réponse de M. J. Downs qui ne déplore aucune perte d'animal mais qui saisit au bond l'occasion pour publiciser la naissance à St-Jean de cinq lionceaux et de trois petits tigres à Halifax. Curieux hasard le cirque est de passage à Montréal le 30 juin et le premier juillet comme l'indique sa publicité en page deux ! Le quotidien, qui tient à son hypothèse, écrit au cirque Lemon Brothers présentement à Hawksburry en Ontario, afin de savoir s'il ne lui manquerait pas un animal ? L'article fait état du périple des chasseurs entre la gare Bonnaventure et celle de Sainte-Madeleine pendant lequel ils reçoivent la visite dans le wagon fumoir de nombreux passagers. Tous sont des chasseurs plus chevronnés les uns que les autres qui leurs prodiguent de nombreux conseils pour éviter de se faire dévorer par le tigre. Les deux magnifiques carabines Lee-Enfield à 11 coups sont exhibées ainsi que les impitoyables balles dum-dum. Il est à noter que le trajet en train entre les deux gares ne dure que 45 minutes...



Localisation de Saint-Hyacinthe, Montréal et Québec

Après un bon souper au seul hôtel de l'endroit, le lieutenant Landriault, probablement par déformation professionnelle, veut interroger des témoins. La troupe se rend chez M. Bazinet où ils peuvent s'entretenir avec son fils qui a fait fuir le fauve avec sa fourche à fumier et dont les dires sont confirmés par son père. La troupe se dirige par la suite chez un cultivateur du même rang (au Québec un rang est un chemin qui relie plusieurs fer-

mes) M. Napoléon Côté qui leur fait part de sa rencontre de mercredi pendant laquelle sa jument, brave à l'habitude, s'effraie lorsqu'elle sent l'animal décrit comme étant à poil jaunâtre et ras. La visite se poursuit chez M. Marcorelle qui n'a pas vu l'animal mais qui a déjà entendu des cris rauques le soir à plusieurs reprises. M. Marcorelle précise que les apparitions dans la région remontent à la mi-mai alors que M. Anthime Vincent est venu lui dire qu'une de ses génisses avait eu la tête mangée jusqu'aux yeux. Il leur fait part aussi du bœuf de M. Augustin Bazinet empoigné à la gorge et saigné à blanc. Ce n'est que le 19 juin que M. Marcorelle a entendu les cris rauques pour la première fois. Son chien d'un naturel courageux s'élança dans la direction des cris pour revenir rapidement penaud à la maison. Il donne au chasseur le précieux avis suivant : « *Beaucoup dans les rangs prétendent avoir vu la bête féroce. Il ne faut pas tous les croire. La description qu'on en donne varie selon la frayeur de chacun* ». Il offre sa maison à titre de quartier général. Comme il est déjà 23 heures MM Landriault et Brault acceptent sa généreuse offre alors que le représentant de La Patrie et son guide M. Jodoin retournent à l'hôtel. L'article fait état de nombreux chasseurs qui se joindront sous peu à l'expédition et donne une description des pistes de l'animal qui sont grandes comme la main avec le dessous des orteils bien arrondis et des marques de griffes bien visibles. On prévoit pour dimanche une battue générale de tous les environs par le club de chasse et de pêche de Saint-Hyacinthe.



Sainte-Madeleine et la Présentation à proximité de Saint-Hyacinthe

L'histoire glisse le lendemain 30 juin en dernière page du journal. Cela est un peu normal compte tenu du peu de nouveaux développements à rapporter aux lecteurs. La Patrie s'étend longuement sur le repas de midi des chasseurs chez M. Al-

phonse Loïsselle. L'article mentionne aussi le nom de nouvelles recrues pour l'expédition. Le reste de l'article est utilisé à réfuter les dires de son concurrent La Presse qui n'est pas en reste dans cette histoire mais qui comme toujours a un point de vue diamétralement opposé. La Patrie essaie de ridiculiser son compétiteur en mentionnant qu'il a oublié de relayer la nouvelle que l'épagneul d'un des chasseurs avait levé un « siffleux » de douze livres (nom commun péjoratif donné à la marmotte au Québec, ici 12 livres équivalent à environ 5,5 kilos) et l'avait occis après un violent combat. Cette maladroite tentative s'avère plutôt néfaste puisque La Presse l'utilise pour ridiculiser l'expédition de La Patrie. Un article sur la parade du cirque Sells et Downs à Montréal suit celui sur le tigre. La Presse dans son édition du 30 juin ridiculise l'histoire du « siffleux » et propose sa propre hypothèse, recueillie par son correspondant auprès de M. Gédéon Beaupré et qui va comme suit :

*« M. Belone Beauregard, un cultivateur à l'aise du Grand Rang, avait un chien. Qui n'a pas un chien ? Mais le chien de M. Beauregard n'était pas un chien ordinaire. C'était un animal de grande taille, au poil gris, "roussi," vicieux de sa nature, et même d'une redoutable férocité lorsqu'il était laissé à ses instincts. Maintes fois, le malcommode animal avait fait des siennes, et toutes les corrections du monde n'auraient pas pu changer ses dispositions de chien vicieux. C'était, dit M. Beaupré, presque une bête sauvage, et le chien de M. Beauregard était bien connu pour sa férocité et ses vices, dans les alentours. »*

Donc le chien de M. Beauregard était redoutable. Il était aussi de grande taille, et par dessus le marché, son apparence sauvage avait été augmentée par le fait que son maître lui avait coupé le poil de façon à le faire ressembler à un lion, du moins quant à ce qui regarde la partie inférieure du corps. La queue se terminait par une touffe de poil, comme celle qui termine la queue du roi du désert.

*« Maintes fois le chien de M. Beauregard se paya le plaisir d'égorger agneaux et génisses, sur les fermes des environs ; on lui faisait la chasse, mais on le craignait généralement. Or, il y a environ trois semaines, le féroce animal ajouta à tous ses crimes, celui de dévorer un mouton. La correction fut plus sévère que les précédentes. M. Beauregard administra une volée de bois vert à la bête qui, fatiguée probablement des coups qu'elle recevait, prit la clef des champs. Depuis ce temps, on ne la revit plus. »*

*« Pourquoi, dit M. Beaupré, l'animal qui a tant effrayé les gens du Grand Rang et des environs, ne serait-il pas le chien de M. Beauregard ? D'abord, c'est un chien de taille très forte ; et la façon dont il a été tondu lui donne une apparence étrange. On dirait un lion à première vue. Sa férocité nous donne le droit de supposer qu'il est l'auteur de tous les dégâts causés sur les fermes des alentours. Ce n'est pas un fauve qui se jette au nez des vaches, des génisses ou des chevaux : cette manière d'attaquer est particulière au chien. Le fauve plus vigoureux, plus souple, bondit et vient s'abattre sur la croupe ou sur le col des animaux qu'il attaque et auxquels il fait de terribles blessures, si toutefois il ne les met pas en lambeaux ou ne les dévore pas. »*

On pourrait croire très logique cette explication, cependant les registres et les recensements de l'époque n'indiquent la présence d'aucun Belone Beauregard. Il est possible cependant que « Belone » soit le surnom du cultivateur en question. L'histoire se poursuit le samedi en dernière page de l'édition de La Patrie où l'on apprend que cette dernière offre une récompense de \$50 à quiconque tuera la bête sauvage et de \$200 à la personne qui la capturera vivante. Le quotidien abandonne son hypothèse du tigre pour celle d'un léopard sur les simples dires d'un marchand-tailleur qui a eu une conversation avec un conducteur de chariot du cirque Sells et Downs impliqué dans un accident lors de la parade. M. I. R. Clark aurait confié au marchand : *« Il nous manque un léopard »*. Le Nationaliste, hebdomadaire du dimanche, publie une caricature de l'histoire et offre en dérision \$10,000 de récompense à qui rapportera un poil de la queue du « Tigre de Sainte-Madeleine ».

**\$10,000 de récompense**

LE "NATIONALISTE" DONNERA \$10,000 DE RÉCOMPENSE A QUICONQUE LUI RAPPORTERA UN POIL, DE LA QUEUE DU TIGRE DE SAINTE-MADELEINE.

# Ces carnassiers

(Adaptation d'un dessin du  
Journal pour tous.)



M. L.-J. TARTE. — Vous avez encore laissé la cage du tigre ouverte !... Et la "Presse" viendra nous le voler !

Caricature publiée le 2 juillet 1905 dans Le Nationaliste (Louis-Joseph Tarte est le co-directeur de La Patrie, propriété de son père Israël Tarte.)

Après sa pause dominicale La Patrie titre à la une de son édition du lundi : « La bête a dû changer de gîte ». Le congé du lieutenant Landriault étant terminé l'expédition cesse ses activités après trois jours pendant lesquels la bête n'a pas été rencontrée une seule fois. L'article résume brièvement les activités de la semaine dernière. La Presse du lendemain 4 juillet confirme que tout est rentré dans l'ordre dans le district de Saint-Hyacinthe, mais rapporte qu'à Disraéli, à plus de 125 km de là, un cultivateur a abattu sa jument en pensant tirer sur le fauve. Le 6 juillet, L'Écho de Charlevoix de Baie St-Paul fustige les deux quotidiens et **fait référence à la Bête du Gévaudan**. Dernier sursaut de l'histoire dans La Patrie où l'on apprend le 8 juillet que l'animal a été aperçu mardi dernier à Richelieu. À la fin mai 1906, l'histoire semble vouloir refaire surface. La Presse du vendredi 25 mai titre : « Est-ce un ours? Une bête féroce étrange plusieurs vaches et sème la terreur à la Présentation ». L'article précise que certains se demandent avec stupeur si le fauve supposé ne serait pas l'incarnation du fameux tigre imaginaire de Sainte-Madeleine. Quoiqu'il en soit les conjectures abondent et chacun donne spontanément son opinion. La Patrie réagit le lundi suivant en affirmant

que les ravages causés chez M. Nichols, soit deux vaches, un jeune taureau et trois veaux dévorés, ne sont pas l'œuvre d'un chien. Cette fois La Patrie a vu juste, ce n'est un chien mais deux qui sont les coupables. C'est le Courier de Saint-Hyacinthe qui a le dernier mot le 9 juin.

« Tous ceux qui aimaient conserver l'illusion de vivre dans le voisinage d'un tigre, d'une panthère ou d'autre fauve analogue, devront se résigner à leur triste sort. Ce prétendu tigre était une paire de chiens danois que des chasseurs mirent hors d'état de nuire, vendredi dernier. Plusieurs hommes qui faisaient, ce soir-là, la veillée des armes autour de la ferme de M. Nichols, aperçurent deux animaux de forte taille se livrer à l'assaut d'une vache. Un coup de feu habilement tiré par M. Desmarais, de la Présentation, tua l'un des chiens et mit l'autre en déroute. Voilà donc le banal dénouement d'une légende terrifiante. On attribue la propriété du chien malfaiteur à M. W Gagnon. M. Nichols cherchera sans doute à se faire indemniser de la perte de ses animaux. »

Le tigre de Sainte-Madeleine n'est pas la seule histoire de tigre en cavale au Québec. On lit dans la Presse du 21 décembre 1895 :

« UN MONSTRE à Marieville et  
à St-Cesairec.  
Les populations surexcitées.

On nous écrit, aujourd'hui, de Marieville, comté de Rouville, que les habitants de la localité sont dans une grande excitation et que même plusieurs se sont armés pour prévenir un danger qui les menace. Il appert qu'une bête étrange de 11 à 12 pieds de longueur, haute de trois pieds, ayant une queue de renard et une tête ressemblant à celle du chien, a fait son apparition dans le village. Trois individus ont failli en être les victimes. On dit maintenant que l'animal est dans St-Césaire et que les habitants sont dans le plus grand effroi. »

Finalement à Québec le 4 août 1906 un tigre du cirque Barnum et Bailey sème l'émoi lorsqu'il s'échappe au moment du nettoyage des cages. Le félin a cependant été capturé une heure plus tard dans un parc de l'endroit.

Clément Drolet  
clemdrol@sympatico.ca

Liens vers les divers articles en ligne sur le site de la Bibliothèque des Archives Nationales du Québec.

**La Patrie** : pour 1905 les 27 juin, 28 juin, 29 juin, 30 juin, 1<sup>er</sup> juillet, 3 juillet, 8 juillet. Pour 1906, 28 mai.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/765634?docref=JPO5RffC7fbc9vaOVromg>

**La Presse** : pour 1895, 21 décembre. Pour 1905, 30 juin, 4 juillet. Pour 1906, 25 mai.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3241308>

**Le Nationaliste** : Pour 1905, 2 juillet.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2661881>

**L'Écho de Charlevoix** : pour 1905, 6 juillet

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3689693>

**Le Courrier de Saint-Hyacinthe** : Pour 1906, 9 juin.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2588936>

**Le Soleil** : Pour 1906, 4 août.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3486127>

## Le bêtisier de la Bête



Voici un dessin humoristique de **Plantu** retrouvé dans mes archives, il est paru dans **Le Monde** du 13 juillet 1993 à l'occasion du CIAT (Comité Interministériel Pour L'aménagement Du Territoire) qui s'était tenu à Mende cette année là, il représente Charles Pasqua alors ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire.



Un autre dessin retrouvé dans mes archives. Il fut réalisé par **Lucien Gires** à l'occasion du passage du Tour de France en Gévaudan le 15 juillet 1990 (heureux temps sans Covid19 où le Tour avait lieu en juillet !)

## LA BÊTE DU "J'AI VOS DENTS"



Vu sur le site internet :

<https://sasbienmieux.com/les-huiles-essentielles-et-les-dents/> un grand classique de la blague gévaudanaise par le dessinateur **Pablo**.

Voici quatre dessins de **Pierre-Yves Roulin** qui a profité des différents confinements pour nous prouver qu'en Suisse on ne manque toujours pas d'humour !





**La Bête confinée s'occupe comme elle peut !**



**Mariage de Monsieur Corona et Madame Virus.**



**En écrivant un livre sur...  
la Bête du Gévaudan !**

## **Bibliographie**

### **Livres de 2020**

**Jacques Hénaux** est l'auteur de « **L'effroi du Gévaudan** » paru en novembre 2019 chez T.D.O. éditions (déjà signalé rapidement dans la gazette N° 20). L'auteur du « Caf' Conce au bord du fleuve » et de « L'auberge du bout du lac » signe là son troisième ouvrage. Il s'agit d'un roman policier (ou polar touristique) dont l'action se passe dans les Cévennes non loin de Florac où se déroulent des meurtres et des phénomènes étranges. La Bête du Gévaudan semble être de retour pour se venger de ces terres maudites... Jacques Hénaux a fait plusieurs dédicaces dans la région.



Guy CROUZET

## “En Gévaudan au temps de la bête”



Documents inédits

Guy Crouzet a publié en cet été 2020 un nouvel ouvrage sur le sujet (son septième !) qui révèle quelques documents inédits. **“En Gévaudan au temps de la bête”** est un petit livre de 40 pages disponible dans certaines librairies du Gévaudan et aussi directement chez l'auteur (avec une dédicace en prime) contre un chèque de 19 euros :

Guy Crouzet 35 rue des grèves  
03 000 MOULINS

**Il lupo e altri « Lupi »** est un livre italien de **Sandro D'Alessandro**, (Congedo Éditeur, 2019). Voici ce que m'en a écrit James Fantauzzi, un correspondant romain. « *Auteur de différentes publications naturalistes ou environnementales, Sandro d'Alessandro évoque l'hypothèse que, au fil des siècles, on commença à mélanger les caractères d'un animal par rapport à l'autre, créant ainsi des confusions taxonomiques entre des genres de mammifères différents. D'après lui, l'illuminisme aurait une grande responsabilité dans ce néfaste processus. Il y aurait eu donc des animaux, un en particulier, considérés culturellement trop laids et inacceptables à un point tel qu'on aurait déplacé quelques unes de leurs caractéristiques sur d'autres animaux considérés féroces mais plus « nobles » comme le loup, le lynx et le mystérieux loup cervier. Sur cette base, il analyse 3 cas historiques qui concernent des bêtes : le loup de Saint François, notre bestia du Gévaudan et la « lonce » du poème la Divine Comédie » de Dante Alighieri,*

le « Sommo Poeta ». Il évoque aussi le loup cervier, la bête italienne de Cusago d'autres bêtes qui ont ravagé la France. L'auteur est « presque » sûr que certaines descriptions que les classiques faisaient à tort de certains mammifères (par ex lions, guépards, etc) correspondaient en vérité à la hyène tachetée (*crocuta crocuta*). Le loup que Saint François amadoua aurait été donc cette hyène comme l'était la bestia du Gévaudan que Buffon « ne connaissait pas car il n'avait vu que la hyène rayée ». C'est un livre de 216 pages avec de belles photos en couleur, de belles images d'armoiries, des gravures d'époque, mais aussi avec quelques erreurs de date (Chastel tua la bête le 25 juin 1676 ...) etc.

### Notes :

-L'illuminisme est un courant de pensée philosophique et religieux qui se développa au XVIII<sup>ème</sup> siècle en Europe et qui se fonda sur l'idée d'illumination, c'est-à-dire d'une inspiration intérieure directe de la divinité ou de ce qui en émane.

-Lonce est un terme de l'ancien français qui, au quatorzième siècle, désignait probablement un félin, sûrement le lynx qui peuplait le continent européen et notamment les Apennins en Italie.

Sandro D'Alessandro

## Il Lupo e altri “Lupi”

*Il Lupo di Gubbio e la Bestia di Gevaudan,  
il Lupo cerviero e la Lonca*

Una ricerca documentale,  
iconografica e (cripto)zoologica



**Jean-François Guillermand** avait sorti en 2012 un roman historique « Saint-Hubert se fâche ». Il récidive en 2020 avec un petit livre consacré à la Bête : « **L'énigme de la Bête du Gévaudan** », publié à compte d'auteur, comporte 50 pages où J. F. Guillermand s'efforce de traquer le moindre détail pour déterminer la nature et le comportement de la Bête. On peut le commander contre un chèque de 17,80 euros à l'adresse suivante :

L'ENIGME DE LA BÊTE DU GEVAUDAN



te : **Jean-François GUILLERMARD 27 rue Jean Jaurès 38 300 Bourgoin-Jallieu** ou via son site internet :

<https://la-bete-du-gevaudan.webnode.fr/>

**Marina Dufix** est étudiante en Master 2 (Développement et Aménagement Touristique des Territoires) à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle a présenté en cette année 2020 un mémoire de 149 pages intitulé « **La mise en tourisme de la Bête du Gévaudan en Gévaudan** » pour lequel elle avait réalisé en 2019 une enquête auprès des structures touristiques du Gévaudan dont la maison de la Bête.

**Jean-Paul Chabrol** avait publié en 2018 *La bête des Cévennes et la bête du Gévaudan en 50 questions* aux éditions **Alcide** (Nîmes). Il a sorti chez ce même éditeur en novembre 2020 un livre illustré pour la jeunesse : **Sur les traces de la Bête du Gévaudan** avec des illustrations de **Frédéric Cartier-Lange**.



**D'autres livres** sont en préparation, notamment celui d'un passionné bien connu : **Éric Gauvin (alias Niglo)** qui mène un travail d'enquête en Gévaudan et aussi du côté de Romans sur Isère où il a longtemps exercé la profession de luthier. Il traque régulièrement le loup de 2020 dans sa région et comme la Bête venait peut-être du Dauphiné ...

### **Info à relayer sans modération...**

#### **Des révélations inédites sur la Bête du Gévaudan !**

C'est ce qu'on va pouvoir découvrir dans un livre à paraître au printemps 2021 !

« **Un ancêtre prénommé Vidal. Révélations inédites sur la Bête du Gévaudan** » est signé **Fanny Baud'huin** et édité à compte d'auteur. Cet ouvrage présente un document inconnu qui a été récemment mis à jour dans des archives privées. Il nous révèle des choses surprenantes et complètement inattendues. De plus, cet écrit est finement analysé par un spécialiste des animaux.

Ce livre sera édité à seulement **150 exemplaires** au prix unitaire de **29,90 €** port et dédicace inclus (il n'y aura pas de réédition !). Les commandes seront prises dans l'ordre d'arrivée et les livres seront expédiés le 19 juin 2021, jour anniversaire de la mort de la Bête du Gévaudan. Selon la volonté de son auteure, les bénéfices de la vente de cet ouvrage seront distribués à **diverses associations locales et essentiellement pour aider la cause animale** :

-Achat d'une parcelle (réserve naturelle symbolique) pour favoriser le projet Wildcat Haven, de protection du chat sauvage en Écosse avec la découverte récente d'un animal surnommé "La Bête de Clashindarroch" (chat sauvage écossais mesurant 1,20 mètre du nez à la queue !), projet représenté chez nous par France Agora.

-Adoption symbolique d'un tigre via WWF et en fonction des bénéfices autres formes d'actions éventuelles pour la WWF.

-Dans 2 ans, quand l'auteure sera installée en Australie, don pour la sauvegarde du Wombat (mammifère marsupial qui vit dans les forêts montagneuses d'Australie), et don pour la recherche et la protection du Diable de Tasmanie (marsupial carnivore ne vivant que sur l'île de Tasmanie au sud de l'Australie). Ces deux espèces sont actuellement décimées par un phénomène tumoral transmissible.

**L'auteure ne veut pas garder un centime de bénéfice, elle est disposée à apporter les preuves de ces actions.**

On peut commander cet ouvrage contre un chèque de **29,90 €** à l'ordre de **Fanny Baud'huin**.

**(Bon de commande page suivante)**

### Bon de commande

À photocopier, découper, recopier,... et à expédier avec le chèque de règlement à :

**Fanny BAUD'HUIN**  
**Clinique vétérinaire Saint-Exupéry**  
**112 avenue Saint-Exupéry**  
**81 600 GAILLAC**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Commande .... exemplaire(s) du livre de Fanny Baud'huin « **Un ancêtre prénommé Vidal. Révélations inédites sur la Bête du Gévaudan** » au prix unitaire de 29,90 €.

Chèque de ..... € ci-joint (à Fanny Baud'huin).

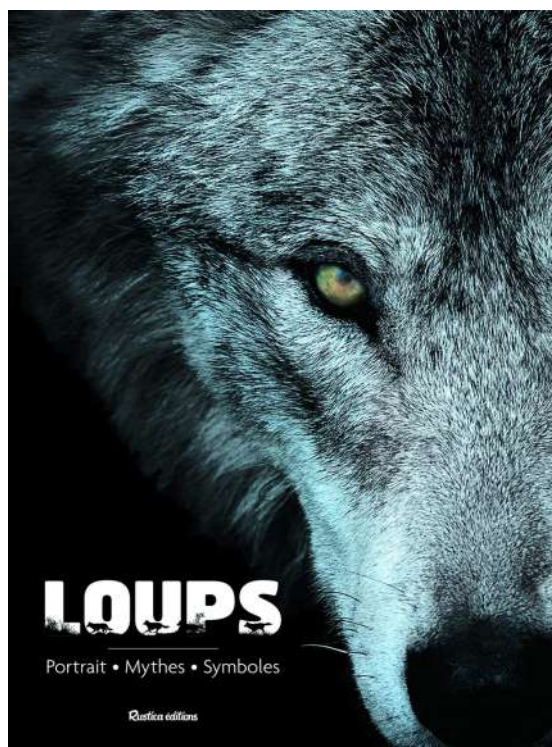
Fait à .....

Le .....

Signature

**Gérard Ménatory, guetteur d'aigles, meneur de loups** est un livre de **Michel Chalvet** publié en 2017 aux éditions Hesse. Il s'agit d'une biographie du journaliste naturaliste créateur du parc à loups de Sainte-Lucie. Les polémiques sur la nature de la Bête du Gévaudan sont évoquées. Rappelons que Gérard Ménatory a écrit un livre sur la Bête publié en 1976 chez Chaptal à Mende et réédité en 1984. Pour lui il était hors de question d'accuser le loup !

**Roger Briand** a publié « **La Haute-Loire insolite** » en 2016 aux éditions De Borée. La Bête est citée dans le chapitre « **Loup y-es-tu ?** »



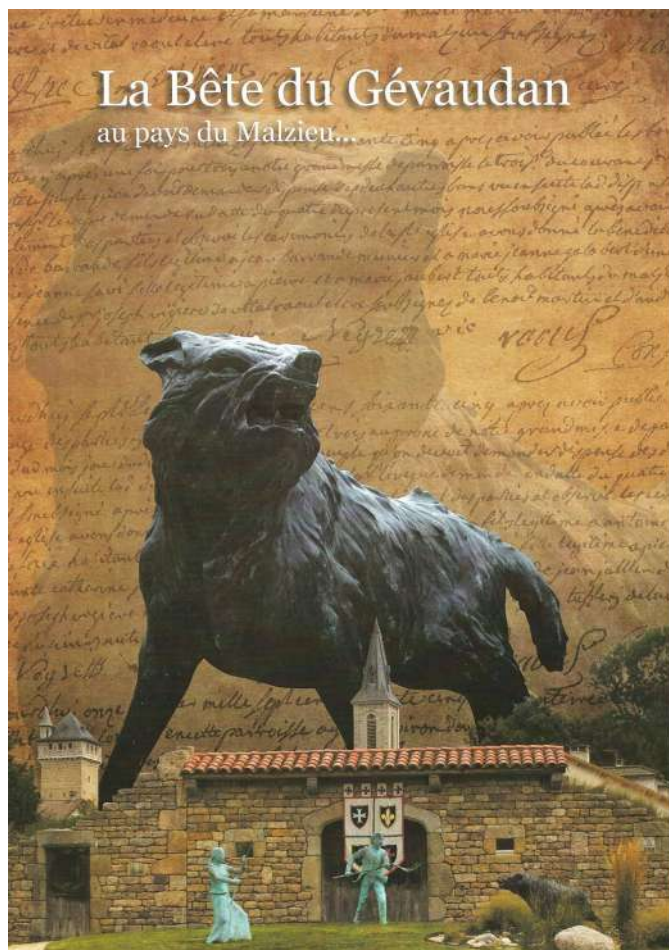
Jean-Paul Favre ainsi que Gérard Mende m'ont signalé un passage sur la Bête dans l'ouvrage "**Loups, portrait, mythes, symboles**" de l'ethnozoologue **Emmanuelle Gründmann**, Rustica Éditions d'octobre 2017 avec en couverture une magnifique photo de loup. Les pages 70 et 71 présentent une illustration connue. L'auteur évoque les victimes, souligne les enfants « déshabillés » et décapités pour évoquer l'action d'un sérial-killer avec un animal dressé (hybride chien X loup). Quant aux coupables ce sont soit Jean Chastel ou son clan, soit le Comte de Moran-giès.

## Des oublis

**La Malebête** de **Jean-Paul Croizé** est sorti le 27 mars 2017 aux éditions Ovidia. Ce roman se déroule dans le Gévaudan où le héros croise une jeune femme sur le marché de Monistrol d'Allier. Entre rêve et réalité, au travers de ces paysages grandioses, il va douloureusement chercher cette jeune femme qu'il a peut-être déjà connue et aimée dans le passé. Cette épopée de l'autre côté du miroir, va également le faire plonger au cœur de la plus terrible des malédictions, celle-ci bien réelle, qui a frappé la région voici deux siècles et demi, lorsque la fameuse Bête du Gévaudan a terrorisé toute la région. Jean Paul Croizé a été grand reporter puis chroniqueur scientifique au Figaro, où il a mené toute sa carrière de journaliste.



**La Bête du Gévaudan au pays du Malzieu** est une belle petite publication de 8 pages en couleur éditée par la mairie du Malzieu et signée **Guy Crouzet**. Cette brochure, parue en 2019, est distribuée gratuitement par l'office de tourisme du lieu.



La Bête est présente dans quasiment tous les livres consacrés au loup et Dieu sait s'ils sont nombreux depuis le retour du grand canidé en France ! Impossible de tous les citer mais Gérard Mende m'en a signalé quelques uns :

- Les loups** dans la collection « Le temps de la découverte » chez Berger Levrault, illustrations de **Philippe Legendre Kvater**, texte de **Jean-Jacques Brisebarre**, 1983.
- Le loup**, un nouveau défi français, sous la coordination d'**Hervé Boyac**, éditions De Borée, 2017.
- Le loup**, de **Jean-Marc Landry**, éditions Delachaux et Niestlé, 2017.
- Nous les loups**, de **Florence Vatin**, éditions Magellan & Cie, 2019.

## Publications anciennes retrouvées



**Lectures pour Tous** est une parution mensuelle des éditions **Hachette**, dont les débuts se situèrent en 1898 et qui cessa de paraître en 1974. On connaissait déjà l'article de G. Lenotre paru dans le numéro 11 de **Lectures pour tous** de 1910. Voici une autre trouvaille avec un article de 6 pages signé **Alain Decaux** paru dans le N°224 de septembre 1972. Cet article est quasi identique à celui que le célèbre historien a publié dans **Historia** N° 370 de septembre 1977.

Dans le livre de **François Mitterrand** « **Lettres à Anne (1962-1995)** » paru en 2016 aux éditions Gallimard, Gérard Mende m'a signalé des allusions à la Bête : « ...De temps à autre j'ai regardé la Bête du Gévaudan à la télévision, curieux des paysages de Haute-Lozère, mais qui n'ont pas été exploités autant qu'il aurait fallu...Du Gévaudan, sans bête et sans Barbot, une pensée de F... »

J'avais déjà mentionné dans la gazette N°17 une BD pour adultes sortie en 1977 : **Oltretomba la belva del Gevaudan** avec une couverture très suggestive (per adulti !). Le texte était en italien mais cette BD a été reprise en français dans « Le signe de Nefertiti » (éditions Elvifrance, sans date).



La revue de chasse « **Grand gibier** » avait publié sous la plume de **Pascal Durantel** un article en deux parties dans ses numéros 42 et 43. Pascal Durantel a été le premier à publier une photo du fameux fusil de Chastel. Ce même auteur a récidivé dans le numéro 45 (avril, mai, juin 2008) avec un

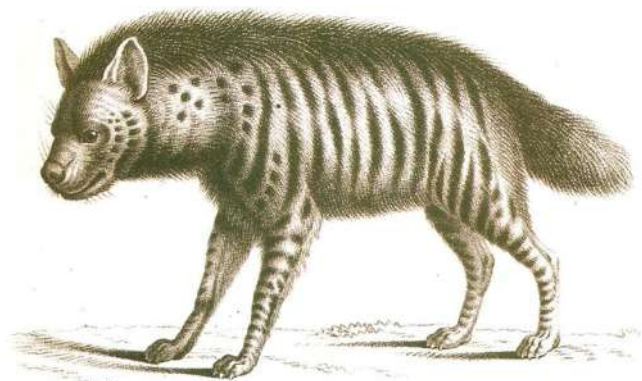
article de 7 pages « **Et si le grand méchant loup avait bien existé ...** ». On peut y voir de magnifiques illustrations de Patrick Berthelot et la peinture « La Bête du Gévaudan et la chasse royale » de Marie-Hélène Dieudonné.



Une publication récente et deux ouvrages plus anciens signalés par Gérard Mende :

- **Questions d'Histoire N° 31** du 10 juillet 2018 a présenté un article intitulé « **La Bête du Gévaudan bête féroce ou tueur en série** ».

-Le livre « **Collection de mammifères du muséum d'histoire naturelle** suivant la méthode de **M. Cuvier...** » publié à Paris chez Treuttel et Wurtz, Arthus Bertrand en 1808. Au paragraphe consacré à la hyène on lit : « *L'hyène, qui fit tant de ravages dans le Gévaudan, en 1734, 1735 et 1736, n'est peut-être qu'une espèce de loup cervier.* » Ce texte, très approximatif sur le plan historique, est accompagné de splendides gravures signées **Huet fils**, dessinateur du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et de la ménagerie de Sa Majesté l'Impératrice et Reine et gravées par J.B. Huet, jeune.



Collection de mammifères du muséum d'histoire naturelle, 2 gravures par Huet fils.



-**La campagne, journal de pêche et de chasse** dans son N° 5 de février 1860 comporte une « Notice historique sur la Bête du Gévaudan » de 13 pages signée **Auguste Desportes** (1797 ?, 1866). L'auteur, né à Aubenas (07), fut bibliothécaire à la Bibliothèque de l' Arsenal à Paris, homme de lettres français, auteur de théâtre et traducteur. Son texte, antérieur donc à celui de l'abbé Pourcher, est très intéressant bien qu'il s'arrête, comme souvent dans les écrits de cette époque, à la mort du loup des Chazes.



## La Bête dans les médias

### Magazines, revues, presse écrite



Le magazine **Historia** N° 878 de février 2020 a publié un article intitulé « **L’asile politique de Paul Éluard** » dans lequel est évoqué l’hôpital psychiatrique de Saint-Alban où le célèbre poète et sa compagne Nusch ont trouvé refuge en 1943. L’auteur de l’article mentionne aussi les créations d’art brut des patients de cet hôpital dont la **Bête du Gévaudan d’Auguste Forestier** (œuvre conservée au musée de Villeneuve-d’Ascq).

**La Montagne** du 15 septembre a publié un article sur **Guy Crouzet** à l’occasion de la publication de son nouvel ouvrage (voir ci-dessus).

### Cinéma, Télés et radios

Vendredi 24 janvier 2020 Arte s’est intéressé au Gévaudan car on a pu voir à 19 h le documentaire de Bruno Loisel « **Puma le fantôme du Gévaudan** » et à 21 h le téléfilm « **La Bête du Gévaudan** » de Patrick Volson qui a aussi été rediffusé en février.

Vendredi 13 mars 2020 (au début de l’épidémie de coronavirus et 3 jours avant le premier confinement), une équipe de 2 personnes de la télévision japonaise **NHK** est venue sur Auvers pour tourner un reportage sur la Bête avec des interviews de Bernard Soulier. Guy Crouzet et Hervé Boyac ont aussi participé à ce documentaire. Cela a donné une émission de 59 minutes qui a été diffusée au Japon quelques mois plus tard.

**James Fantauzzi**, mon fidèle correspondant italien, m’a signalé que **Giovanni Todaro**, auteur du livre « La bestia del Gevaudan », a publié un vidéo sur YouTube dans laquelle il relance ce qui a été toujours sa thèse c’est à dire un loup souffrant d’acromégalie. Cette vidéo pour laquelle il faut maîtriser la langue transalpine est divisée en trois parties <https://youtu.be/HcWy1WY2nyk>



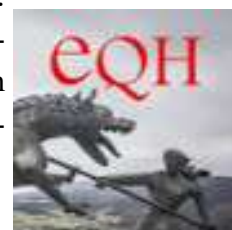
Le 8 septembre c’est la télévision allemande **ZDF** qui s’est intéressé à la Bête avec 3 reporters qui ont œuvré à Auvers et la Besseyre-Saint-Mary pour réaliser un programme sur les loups garous de 45 minutes en allemand et de 52 minutes en anglais.

**Sur les traces de la bête du Gévaudan en Lozère** est un reportage de 5 minutes qui a été diffusé le 17 septembre 2020 dans le **journal de 20 h de TF1** présenté par **Gilles Bouleau**. On y a vu des séquences tournées à Marvejols, au parc à loups du Gévaudan, chez un éleveur lozérien, au château de La Baume...

**Éric Thibaud** m’a indiqué que dans la saison 5 de la série télévisée **Teen Wolf**, diffusée en 2015 et 2016, on retrouve **Marie-Jeanne Valet** alias « Servante du Gévaudan ». Elle est une protagoniste mineure de la série. Elle apparaît lors de l’épisode 18, lorsque le personnage Gérard Argent mentionne la légende française de la Bête du Gévaudan. On y apprend qu’elle manie l’arbalète à merveille...

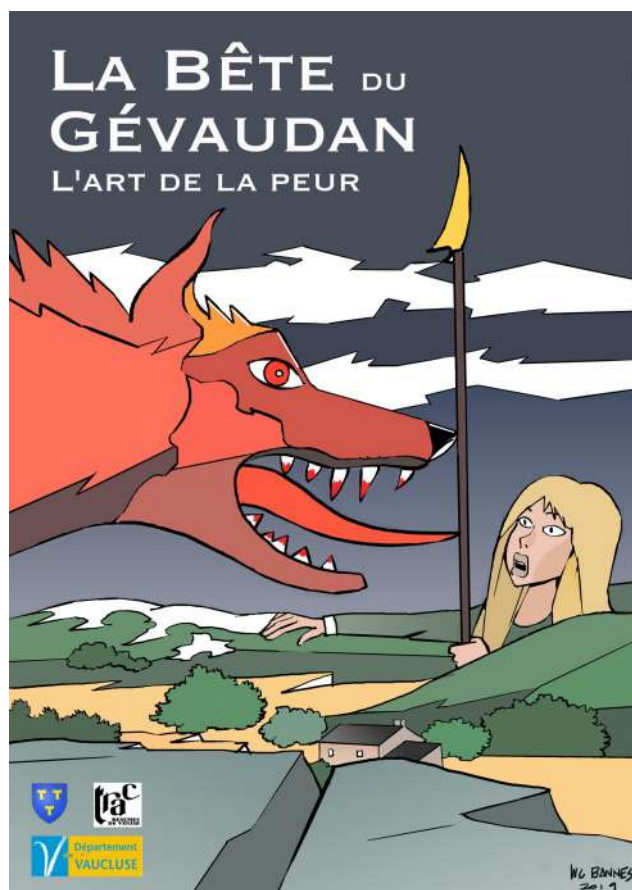
**Enquête d’Histoire** est une chaîne Youtube présentant différents sujets historiques. Dans l’enquête N° 6 parue en juin 2020 sont présentées les victimes et la chronologie des faits.

La vidéo N° 7 publiée en novembre 2020 avait pour mission (impossible ?) d’identifier la Bête du Gévaudan.



## Expos, colloques, conférences, spectacles et dédicaces

Redécouvrez l'histoire de France ! C'est ce que propose Joachim Leyronnas, un conférencier ponot. En février 2020 ce fut le tour de la Bête. <https://joachim-leyronnas-conferences-spectacles.jimdosite.com>.



Un spectacle théâtral nommé « **La Bête du Gévaudan, l'art de la peur** » a été joué au **TRAC de Beaumes de Venise** (84) au début de l'année 2020. Les auteurs ont pour intention de « raconter l'histoire de la Bête, au plus près des faits et des témoignages, dans toute sa complexité. Mais dans une forme théâtrale simple et sobre, avec une vision singulière, une écriture poétique, un langage musical, et la présence de personnages (Témoins et Conteur) qui portent la parole réelle (archives, écrits), ou imaginée par l'auteur, des nombreux protagonistes de l'époque. » Texte et lecteur : Vincent Siano, conteur : Gilbert Chiron, musique : Catherine Marchand, comédiens, Frédéric Chiron, Florence Blanchard, affiche : Luc Bannes.

**Peu de causeries** avec des groupes en classe de découverte à Saugues en cette année 2020 où une petite bête est venue contrarier bien des projets !

## La Bête sur le net

**Alain Parbeau** est LE spécialiste français des armes anciennes (voir son étude sur les armes du



château de La Baume dans la présente gazette), il a publié une « **Petite histoire chronologique de l'arme à feu à l'usage de tous des origines au 18<sup>ème</sup> siècle** ».

Cette plaquette est gratuite, tout le monde peut la télécharger sur son site accessible de la façon suivante :

<http://www.poudre-noire-fetemedievale.jimdo.com> (cliquer en haut de la première page sur "Petite histoire des armes à feu")

**Les services yahoo** m'ont fait part de leur décision d'arrêter les groupes de discussions à compter du 15 décembre 2020. Il est vrai que notre groupe de discussion [https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/la\\_bete\\_du\\_gevaudan/info](https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/la_bete_du_gevaudan/info) était en sommeil (ou en confinement !) depuis bien longtemps. L'intérêt de ce genre de communauté semble avoir baissé au fil du temps. À quoi cela est-il dû ? Manque d'intérêt des gens, lassitude de certains face à des critiques parfois bien virulentes et si faciles via internet et son anonymat, autres centres d'intérêt, autres médias,... ? Je tiens en tous cas à remercier tous ceux qui ont, en leur temps, participé au mieux aux différents échanges, souvent fructueux et intéressants. Ils ont largement contribué à faire avancer un peu l'énigme de cette fantastique affaire. Quoi qu'il en soit, l'intérêt de beaucoup pour l'histoire de la Bête du Gévaudan est bien toujours présent. D'autres moyens de communications sont disponibles (voir ci-après et en fin de gazette) et n'oublions pas le contact direct à l'occasion d'une visite en Gévaudan !

**Aurélien Bonnal** est un bestieux passionné, il a récemment créé un site internet pour partager divers documents sur le sujet qui nous intéresse : chronodoc d'Alain Bonet mais aussi l'ensemble des gazettes de la Bête ainsi que divers documents que les gens voudront bien déposer. Il y a aussi un espace de discussions, de quoi remplacer la disparition du groupe yahoo. Merci à Aurélien !



Pour découvrir ce site : <https://bete-du-gevaudan.alwaysdata.net/>

### Au musée fantastique de la Bête

Le musée de Saugues a pu ouvrir en 2020 dans le respect des gestes barrières. Après restauration, le cahier de mathématiques de Jacques Portefaix avait été réinstallé dans une vitrine à l'entrée du musée (voir gazette N° 20). Un panneau d'informations avec tous les renseignements concernant son cheminement jusqu'au musée a été rajouté. Ce cahier, découvert dans une maison familiale à Châtillon-sur-Seine, provient d'un don fait en 2015 par M. Didier Henriot et ses frères et sœur.



Au cours de l'hiver, la boutique du musée s'est étoffée notamment d'une nouvelle pièce de la Bête réalisée par la Fonderie Saint-Luc (34 Gigean) au tirage limité (valeur 12 €).

### À la maison de la Bête

2020 a été **une année blanche** pour ce qui concerne la Bête sur Auvers. Face aux contraintes sanitaires imposées par l'épidémie de Covid 19 dans les lieux recevant du public, nous ( l'association « Au pays de la Bête du Gévaudan ») avons décidé de ne pas ouvrir l'exposition de la maison de la Bête. Nous avons également



annulé les deux randonnées pédestres estivales. Un point de distribution en libre service des gazettes (N° 20) et de prospectus a cependant été mis en place à côté de la statue et la caisse s'est vidée très rapidement, demandant de fréquents réapprovisionnements. Nous espérons bien évidemment que l'année 2021 verra une reprise normale de nos activités ! D'ores et déjà les dates des deux randonnées sur les traces de la Bête sont arrêtées : **jeudi 22 juillet et mardi 3 août** ; quant à l'exposition, elle sera consacrée à « **D'autres bêtes dévorantes comme celle du Gévaudan** ». Une journée vide grenier et animations diverses aura également lieu le **dimanche 1<sup>er</sup> août 2021** en partenariat avec l'association « Au fil d'Auvers ».

## Albums photos

Le spectacle « Gévaudan il est une Bête » a été joué à 3 reprises au Puy en Velay les 10, 11 et 12 janvier 2020. Les 3 séances ont affichés complet. Il s'agissait d'un concert théâtralisé en 19 tableaux qui retraçaient quelques parties de l'histoire de la Bête à travers des scènes mêlant humour, musique classique, rap, peur, tracas. Cette production a nécessité plusieurs mois de travail, elle a été composée par **Pascal Bertrand et Raphaël Brunon** et mise en scène par **Carole Baud, Lionel Alès et Jean-Louis Roqueplan**. Les décors ont été réalisés par **Pierre Puzon**, professeur de sculpture. Plusieurs générations, aussi bien de professionnels que d'amateurs étaient présentes sur scène avec 90 musiciens des Ateliers des Arts du Puy en Velay et 110 choristes de différents ensembles du département qui ont su donner à ce spectacle une dimen-

sion grandiose. Au final, un bon point car, bien que les réalisateurs se soient basés sur un roman-celui de Gérard Roche - il n'y a pas eu de grosses erreurs historiques et le public est resté sur le constat que la nature de la Bête est ouverte à l'interprétation de chacun ! Une clé USB de ce spectacle a été créée et vendue quelques temps plus tard.



Clé USB →



Le parc à loups du Gévaudan situé à Sainte-Lucie, près de Marvejols, a rouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juillet 2020 après un an de travaux pour augmenter sa surface d'accueil. Un nouveau bâtiment avec une boutique et un restaurant ont été créés, le parking a été réaménagé, ainsi que de nouveaux enclos pour les loups. Ceux-ci devraient pouvoir être mieux vus par les visiteurs, grâce à une mise en valeur du parc avec notamment une grande passerelle métallique. Un nouvel éclairage a également été installé. L'hébergement a lui aussi été revu ; des logements touristiques ont été construits au cœur du parc avec vue sur les loups et sur le ciel. La Bête du Gévaudan n'a pas été oubliée car un **parcours de la Bête** a été réalisé avec divers panneaux informatifs. Une magnifique et gigantesque sculpture en bois en balise l'entrée. Avec ces travaux, l'objectif est d'augmenter la fréquentation du parc, en perte de vitesse depuis quelques années.



**Suite page 29**



Passerelle métallique d'observation



## Chiner sur la Bête

Emmanuel est apiculteur en Haute-Loire, il s'occupe donc de petites bêtes mais s'intéresse aussi beaucoup à notre grosse Bête. Il a trouvé **plusieurs objets** :



Voici **deux assiettes** : une marquée « Le Monastier » (il s'agit sûrement de « Le Monastier-Pin-Moriès » au sud ouest de Marvejols) et une autre marquée « Marvejols » ; ces deux objets ont été chinés par **Jean-Paul Favre**.

-un **couperet de boucher** qui représente peut-être la Bestia,

-une **carte de Haute-Loire** datant du 19<sup>ème</sup> siècle où on peut voir une bête (sûrement celle du Gévaudan) dans le coin en haut à gauche.



On m'a signalé **une plaque de rallye automobile** représentant la Bête. Lors de la rencontre nationale des amis de la 2 CV à Chirac (Lozère) du 14 au 17 juillet 1994, la Bête s'accrochait désespérément aux voitures.

Il a aussi eu la chance d'avoir **un exemplaire des médaillons en métal** scellés dans les rues de Saugues pour indiquer le chemin du musée fantastique de la Bête car son beau-père est modelleur et travaille dans l'entreprise qui a créé le moule pour ces médaillons, œuvre de Lucien Gires.



Gérard Mende a trouvé à Mende (et bu à notre santé) **l'apéro de la Bête !**

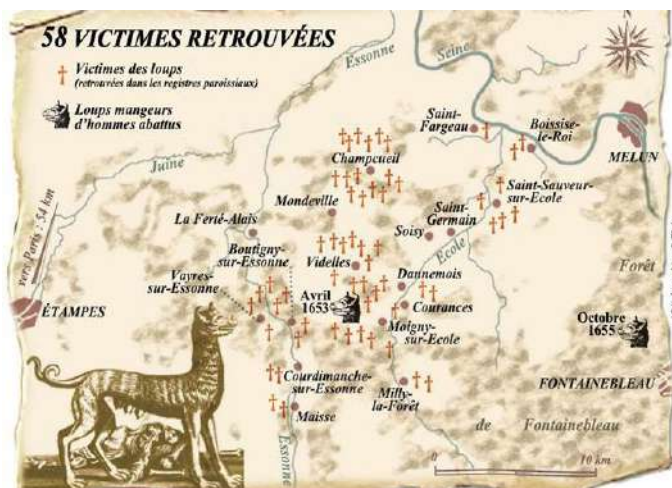
## Nécrologie

Rubrique vide à ma connaissance pour ce qui concerne les passionnés de l'histoire de la Bête mais avec une pensée pour tous ceux, bien trop nombreux, qui ont malheureusement perdu la vie à cause de cette nouvelle et minuscule petite bête qui a envahi si rapidement notre planète en cette année 2020.



## Des documents sur un fait peu connu

Claude Pannier est un de mes correspondants, il s'intéresse à une bête qui a sévi près de chez lui, celle du Gâtinais qui a beaucoup de similitudes avec celle du Gévaudan, voici ce qu'il m'en a écrit :



### Aux portes d'une région parisienne qui avait été terrorisée par le prédateur en 1652.

« C'est un festin macabre, à soulever les cœurs. Les paysans du cru en ont vu d'autres pourtant, rodés qu'ils sont aux horreurs de la guerre, de la famine et du typhus qui gonflent alors les cimetières. Mais là... Tous ces loups qui se disputent les corps dispersés dans les champs avant d'emporter les morceaux de leur démarche sautillante. Ils n'ont qu'à se servir : autour d'Etampes, la campagne, mise à feu et à sang par la Fronde, est un épouvantable charnier. En ce printemps 1652, la guerre entre l'armée royale de Turenne et les troupes rebelles de Condé a laissé des cadavres partout, si nombreux que personne n'a pris la peine de les enterrer. Les loups nécrophages se régalaient... et s'enhardissent. Certains s'attaquent aux vivants, les plus chétifs. Des enfants, des vieillards et des femmes, comme Marie Cochereau, « *misérablement mangée et dévorée par la bête ravageant le pays* », relève le registre paroissial de Champcueil (Essonne) le 17 août 1652. C'est la première victime nommément citée d'un carnage qui ne prendra fin que cinq ans plus tard. Milly-la-Forêt, La Ferté-Alais, Moigny-sur-École, Courdimanche, Saint-Fargeau... Peu à peu, une soixantaine de villages vivent, dorment, travaillent avec la peur du loup au

ventre. Combien sont-ils derrière celle que l'on appelle désormais la bête du Gâtinais ? Trois ou quatre prédateurs acharnés — de grands loups cerviers (assez forts pour tuer des cerfs) d'une cinquantaine de kilos — sans doute comme ceux qui traumatiseront un siècle plus tard le Gévaudan. La panique gagne la campagne, comme elle avait saisi la capitale vers 1440 quand les terribles incursions de Courtaut, baptisé ainsi à cause de sa queue coupée, avaient traumatisé les Parisiens. Il faut bien cultiver la terre, chercher du bois, garder le bétail... Mais comment se défendre face à cet ennemi quasi invisible ? « *Je ne trouvais rien en chemin, qu'un grand nombre de personnes qui allaient par bandes, armés d'épieux, de fourches, de hallebardes, d'épées et sortes d'armes pour se défendre* », témoigne Mme de la Guette, qui rendait visite à sa fille dans ces terres rendues maudites par « *l'effroyable monstre* » qui « *dévore les chrétiens* ».

Le 2 septembre 1653, à Vayres, les restes - bras, crâne, entrailles... - du petit Claude Chappart sont inhumés. Marthe, une servante du même bourg, a été : « *dévorée par une bête qui lui avait arraché la tête des épaules et osté tous les cheveux avec la peau et mangé toute la chair du visage et autour...* » détaille le sinistre registre paroissial. Partout, d'atroces descriptions. « *Il y eut bien trois ou quatre cents personnes mangées, mises en pièces...* », recense le curé de Videlles l'année suivante. À l'automne 1655, Montmorin, marquis de Saint-Héran, est appelé à la rescousse avec ses hommes et ses chiens. Dans une gazette du 16 octobre, le plus célèbre louvetier de France a droit à un hommage en rimes après une longue battue couronnée de succès :

« *Enfin, Monsieur de Saint-Héran, qui prend trente loups par an, a pris cette beste vilaine, qui mangeait tant de chair humaine [...] Désormais allez et venez, vous n'avez plus besoin d'escorte, puisque la male bête est morte.* »

Comme un cauchemar sans fin, d'autres prédateurs continuèrent et tuèrent pendant encore deux ans, jusqu'à ce qu'en juillet 1657 les massacres — environ 150 morts — cessent enfin, et que les paysans du Gâtinais retrouvent de paisibles journées. Leurs nuits, elles, seront hantées pour longtemps.»

## Divers

Les tags sur la cabane cantonnière à côté d'Auvers ont été rafraîchis :

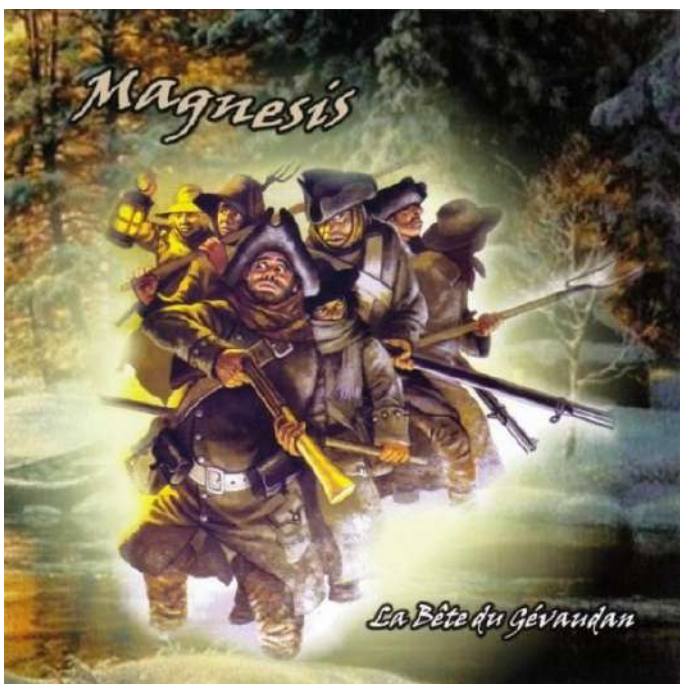


« Ici fut dévoré par la Bête le caporal Gayon le 13 juin 1763 ».

Vue et photographiée à **Sauzet** une **girouette** en fer forgé réalisée d'après une peinture de Gérard Lattier.



La bande dessinée "**La bête du Gévaudan**" des auteurs **Hubsch Chris** a été éditée en 1991 par le SI de Marvejols et la DRAC Languedoc-Roussillon. Jean-Paul Favre m'a fait remarquer qu'en page 36, la dernière vignette comportait le portrait de **Gérard Depardieu** dans "**Cyrano de Bergerac**" souligné par le fait que dans les bulles des 2 dernières vignettes les phrases riment. À la même page, la 4<sup>ème</sup> vignette fait un emprunt à **Henri Pourrat** : « et le vent passe là-dessus... »



**Magnésis** est un groupe dijonnais de **rock progressif**. Au printemps 2020 il a sorti son onzième album intitulé « **La Bête du Gévaudan** » dans lequel 8 morceaux évoquent l'histoire de la Bête pendant 42 minutes. Ce **groupe** est un habitué des albums-concepts avec des thèmes variés : Mozart, Marguerite de Bourgogne, Alice au Pays des Merveilles, et bien d'autres histoires ...

**Gaël Hemery** a sorti en 2013 « **La bestia que manjava lo monde** », un CD de musiques et chants en occitan. On peut le retrouver sur les plateformes internet (Itunes, PrimeMusic, KKBox,

Youtube, spotify...). C'est la terrible épopée de la Bête au travers de chants en occitan et de musiques originales.

Pour voir le clip de la chanson « Loup » :

<https://vimeo.com/159252796>

Pour écouter la chanson « Portafaix » : <https://www.youtube.com/watch?v=hDHFgUtJANA>



**Le retour de la Bête du Gévaudan** est un jeu de rôle tout public. Un rendez-vous était donné le 21 mars 2020 à 14 h devant la statue de la Bête du parc du Péchaud à Saint-Chély-d'Apcher mais une autre petite bête apparue soudainement dans le monde a dû contrarier ce rendez-vous !

**Poursuivez la Bête !**

Les 12 et 13 septembre 2020 a eu lieu le **trail Margeride sur les pas de la Bête** au départ du Malzieu.





## Ils ont participé bénévolement à cette gazette.

- Rassemblement de la documentation : Jean Richard et Bernard Soulier.
- Textes : Bernard Soulier (sauf pour ceux signés).
- Relecture des textes : Guy Crouzet.
- Numérisation et mise en page : Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette sur internet : Phil Barnson, Aurélien Bonnal et Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette au musée fantastique de la Bête du Gévaudan de Saugues : Blandine Gires et Jean Richard, à la maison de la Bête d'Auvers : Bernard Soulier.
- Illustrations choisies par Bernard Soulier.
- Photos Bernard Soulier.
- Couverture version papier : Peinture de Gérard Lattier (avec son aimable autorisation et celle de la mairie de Saint-Étienne de Lugdarès).
- ISSN 2428-6451
- Dépôt légal à parution.
- Téléchargement gratuit sur :

[http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes\\_01.html](http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes_01.html)

Et sur :

<https://bete-du-gevaudan.alwaysdata.net/>

**Vu à Saugues :**

- Une sculpture en bois de la Bête.
- Un restaurant nommé « La Bête de faim ».
- Une petite sculpture de la Bête dévorante en terre cuite signée Geneviève Verreth.



## Contribution

**Deux armes à feu d'épaule sont exposées aux visiteurs du Château de La Baume, et présentées comme « fusils » ayant chassé la bête du Gévaudan.....**

Deux armes nous sont présentées par les guides du château comme des fusils offerts par les gardes-chasse du roi au seigneur du château en remerciement de son accueil pendant l'affaire de la Bête. Il m'a même été précisé lors de la visite de ce très beau monument, que ces « fusils » avaient servi à chasser la Bête du Gévaudan.

**Cela relève probablement de la légende !**

Ces armes ont peut-être été offertes au seigneur des lieux en 1765, mais pas pour chasser la Bête. Ces armes étaient déjà obsolètes de par leur poids et système de mise à feu depuis 100 ans, à cette époque. On peut raisonnablement penser que le seigneur maître du château avait les moyens financiers pour se procurer un fusil de chasse moderne (du 18<sup>ème</sup> siècle), à platine simple et robuste de mise à feu à silex, et pesant moins lourd que les armes présentées. Donc si on lui a offert en 1765, comme l'énoncent les guides du château, ces 2 armes d'épaule, ce qui n'est pas impossible,

**Ils sont bien là !**

**La preuve de la présence du puma :** c'est le titre d'un article paru en janvier 2020 dans les quotidiens locaux dans lequel le reporter animalier **Bruno Loisel**, auteur de « Puma le fantôme du Gévaudan » (avec Samuel Ruffier), affirme détenir la preuve irréfutable de la présence du grand félin en Haute-Loire. Ces preuves devraient être diffusées sur Arte courant 2021 dans le cadre d'un nouveau documentaire en cours de tournage. Attendons donc !



c'est pour décorer sa salle d'armes anciennes, car elles étaient déjà des « antiquités » à cette époque. Ou alors, ces armes étaient déjà présentes dans le château depuis la Renaissance, et les récits d'un ancêtre un peu conteur, ont formé la légende... Le châtelain a-t-il voulu les refaire fonctionner lors d'une chasse à la Bête ? Ce n'est pas impossible, mais ce serait plus par amusement et curiosité que par efficacité, compte tenu de la délicatesse de leur système de mise à feu, de leur ancienneté, de l'usure de ces armes et de leur poids (environ 4,5 à 5 kilogrammes voire un peu plus chacune). **Alors que sont ces armes ?** Lorsqu'on les observe attentivement, on se rend compte que **ce sont en réalité de très belles « Arquebuses » à platine** (mécanisme) de mise à feu à rouet (platine inventée vers 1510/1515 peut-être par Léonard de Vinci, qui en a dessiné une).



**Platine à rouet d'arquebuse avec son axe de rouet qui reçoit la clef d'armement.**

Pour faire fonctionner cette platine, après avoir chargé le canon de l'arme d'une dose de poudre noire et d'une balle de plomb, il faut tendre le ressort et sa chaînette qui s'enroule autour de l'axe du rouet avec une clef (comme une pendule). Ensuite, on met de la poudre dans le bassinet qui communique avec l'intérieur du canon par un petit trou appelé lumière. Puis après avoir assuré une pierre de pyrite de fer (et pas de silex) entre les mâchoires du chien, on amène celle-ci contre le rouet en baissant le chien. On peut alors faire feu en pressant la queue de détente. Le rouet (roue crantée) en acier, entraîné par son ressort, frotte par rotation sur la pyrite (maintenue par le chien), et lui arrache des étincelles comme une mollette de briquet sur sa pierre. La poudre s'enflamme alors et le coup part.



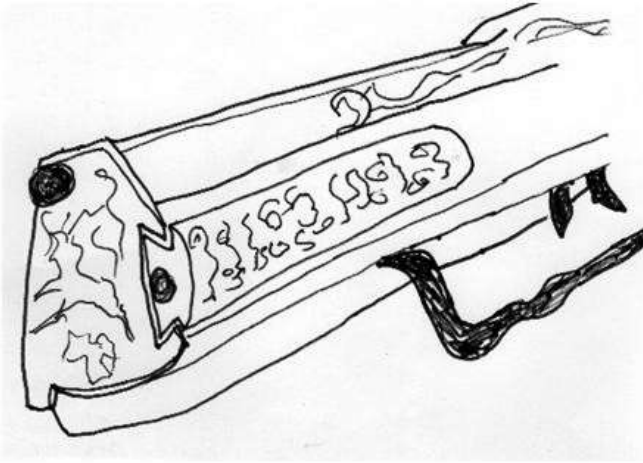
**Arquebuse d'un modèle proche d'une de celles du château. (Les photos de celles de La Baume, sont visibles sur le net, en cherchant sur google « arquebuse du château de La Baume » puis « image »).**

Une des arquebuses (et peut-être les deux), est même à canon rayé, donc l'ancêtre de la carabine. On aperçoit bien le début des rayures à la bouche de son canon.



**On distingue bien le départ des rayures à l'entrée du canon sur cette arquebuse comme sur celles du château de La Baume.**

La plus décorée des deux possède sur sa crosse une boîte à « canepins » à couvercle coulissant (qui deviendra par déformation « calepin » au 17<sup>e</sup> siècle). Cette boîte taillée dans la crosse et à couvercle coulissant vers l'arrière, permet de ranger les « canepins », c'est-à-dire des petits carrés de tissu graissés au suif, qui servent à envelopper la balle ronde en plomb et l'ajuster au canon. Cette boîte à « canepins », très en vogue dans le « Saint Empire Romain Germanique », nous fait penser que la plus décorée pourrait être originaire d'un pays de l'est (Autriche, Prusse, Suisse, Bavière, Pologne, etc.)



**Croquis de la crosse avec son couvercle ouvragé de boîte à canepins intégrée, de type germanique d'une des arquebuses du château de La Baume.**

La fabrication de ces deux arquebuses, se situe probablement entre la deuxième moitié du 16<sup>e</sup> siècle, et la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle.

Il serait plus juste, à mon avis, de présenter ces très belles armes comme des arquebuses ancêtres de la carabine.

**D'où vient le mot carabine ?** Et bien du roi de France Henri III (roi de Pologne de 1573 à 1575 et de France de 1574 à 1584). Il s'est constitué un corps de cavaliers armés d'arquebuses à canons rayés, c'est-à-dire que l'intérieur du canon est rainuré hélicoïdalement. Cette disposition permet de faire tourner la balle dans l'espace de façon gyroscopique, pour stabiliser sa trajectoire, et augmenter par là sa précision. Ces soldats du roi portent des uniformes satinés qui les font ressembler dans l'imagerie populaire, à des « **Escarabins** » dans le langage d'origine médiéval, c'est-à-dire des scarabées fouisseurs de cadavre. Leur tir précis, transformant souvent leur cible en cadavre, confirmera ce nom. D'où leur appellation de « **Carabin** », et leur arme, l'arquebuse à canon rayé, la « **Carabine** ». Ces carabins verront pour leur majorité, leur arme remplacée sous Louis XIII par une sorte de grosse arquebuse à canon plus long et lisse (sans rayure), plus facile à charger, mais moins précise, le « Mousquet ». Par ce fait, de « Carabins », ces soldats deviendront « Mousquetaires », à l'exception de quelques-uns qui resteront les tireurs d'élite des armées de l'époque. Le mot carabine se répandra dans tout l'occident, la langue française étant parlée dans beaucoup de cours d'Europe, jusque dans l'armée allemande de la seconde guerre mondiale, qui équipe-

ra la majorité de ses soldats non pas du fusil Mauser (plus long et utilisé durant la première guerre mondiale), comme on l'entend trop souvent, mais de la « Karabiner 98 k » Mauser plus courte donc plus maniable que le fusil.

**Quant au terme fusil ?** Le « fusil », ( focol, fuzil, de focolis petra la « pierre à feu » en latin), désigne depuis le Moyen-Âge le briquet à silex. Lorsque les hollandais inventeront la platine primitive à silex dite « à chenapan » vers 1560, l'idée sera modifiée par Marin le Bourgeois armurier de Liesieux, qui la perfectionnera et inventera la platine à silex à la française vers 1610. Il s'agit tout simplement d'adapter un « fusil » (briquet à silex) sur un mousquet ou une arquebuse, pour l'allumage de la poudre. Cela commencera vers 1650 sur les armes militaires, et se généralisera en France en 1703. Sur les conseils du ministre Louvois et du maréchal Vauban, Louis XIV par ordonnance en 1703, fait changer l'ensemble des mousquets militaires qui étaient à platine à mèche, par de nouveaux à platine à silex beaucoup plus pratiques, et au poids allégé (bois aminci, et canon plus léger). En même temps, les piquiers sont supprimés et le « mousquet à silex » se généralise à toute l'infanterie, équipé d'une baïonnette à douille permettant le tir, pour servir de pique. Du coup, le nom du mousquet (à silex) est changé en « fusil », qui ne désigne plus seulement le système d'allumage (*briquet*), mais toute l'arme. Il faudra attendre encore 1717 pour que le fusil de guerre français soit normalisé.



**Fusil de guerre français dérivé du 1717, modèle 1746 avec sa platine à silex.**



**Fusil de chasse à 2 canons et platine à silex de 1760.**

Il faudra donc chercher un nouveau nom au « fusil » d'allumage de feu, et il prendra le nom du silex en vieux flamand francisé, soit « briquet » toujours employé de nos jours. La platine à silex à

la française, simple et robuste, sera adoptée par le monde entier et restera en service dans les armées jusqu'en 1840 environ, ou elle sera remplacée par la platine à percussion de « capsule- amorce au fulminate de mercure ».

Un dernier usage militaire Français : Les pompiers de Châteaudun, en renfort des troupes présentes dans la cité, 1200 hommes en tout, défendront leur ville assiégée en 1870, contre 4000 prussiens et 2000 bavarois avec des fusils à silex modèle an 9 (1800) ; ils n'avaient que ce modèle en leur possession. Les défenseurs tiendront deux jours.

Alors si vous vous rendez dans ce magnifique château de la Baume que je vous conseille de visiter, et que l'on vous parle de « fusils » pour désigner les deux belles « arquebuses » accrochées sur un mur, et qui auraient servi à chasser la bête du Gévaudan, « entendez cela » plutôt comme une sorte de légende, que comme un fait absolument historique. Bonne visite.

Alain Parbeau

**Alain Parbeau complète son article en nous offrant ce petit lexique armurier ancien destiné à mieux comprendre les termes employés dans les récits historiques.**

**Apôtres** = 12 petits récipients en bois contenant chacun une dose de poudre, et portés en bandoulière de la fin du 15<sup>ème</sup> siècle à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, pour charger arquebuses et mousquets. La poire à poudre ne sert alors que pour les recharger, et pour remplir le bassinnet.

**Arme d'épaule** = Arme que l'on appuie sur son épaule pour tirer (fusil et carabine).

**Arme de poing** = Pistolet que l'on tient avec sa main.

**Arquebuse** = Terme (dérivé de l'Hacquebute médiévale) désignant une arme d'épaule ancêtre des mousquets et carabines, généralement à allumage à mèche ou à platine à rouet et pyrite de fer.

**Baguette** = Tige de bois, de laiton, ou de fer, qui sert à pousser la charge dans le canon pour l'emmener jusqu'à la culasse de celui-ci.

**Baïonnette** = Sorte de grand poignard, fixé à l'avant d'un fusil ou d'un mousquet pour en faire une pique. D'abord baïonnette à bouchon enfilée dans le canon, elle fut généralisée à douille autour du canon en France, par Vauban en 1689 pour permettre le tir.

**Balle** = Bille de plomb d'une taille de 10mm ou

plus, mais inférieure au calibre de l'arme, et souvent rajoutée sur une charge de chevrotines, ( nommée « balles mariées » si chargée à 2 ou 3 dans le canon).

**Balle de calibre dite de « lingot »** = C'est la balle qui fait référence au lingot d'une livre (489,5 grammes en France sous l'ancien régime) qui sert de calcul au calibre de l'arme. Par exemple, une balle de fusil de calibre 24, pèse théoriquement 1/24<sup>ème</sup> de la livre de 489,5 grammes, soit 20,3 grammes. Cela donne un fusil dont le diamètre intérieur du canon mesure 15,1 mm. En réalité, elle est toujours légèrement inférieure au diamètre du canon du fusil, pour rentrer plus facilement. Par analogie, tout gros projectile est parfois dénommé lingot.

**Bassinnet** = Petit bassin en métal fixé sur la platine, qui reçoit la poudre d'amorçage (armes à mèche, pyrite de fer et silex).

**Batterie** = Petite plaque d'acier trempé en position verticale à laquelle le silex du chien arrache des étincelles pour faire la mise à feu de la poudre du bassinnet. Elle est le prolongement vertical du couvre bassinnet sur les platines à silex à la française et à miquelet.

**Bouche à feu** = Canon.

**Bourre** = Petit cylindre de liège, feutre, ou de papier, enfilé dans le canon d'un fusil, pour servir de piston propulseur entre les plombs ou les chevrotines et la charge de poudre. Une deuxième moins dense sera mise ensuite devant les projectiles, pour empêcher qu'ils ne tombent si l'on incline l'arme avant le tir.

**Calepin** = À l'origine nommé canepin, c'est un petit carré ou rond de tissu graissé qui enveloppe la balle pour la caler dans une arme de chasse ou de tir et parfois militaire comme certaines carabines. Le papier de la cartouche joue ce rôle dans les armes militaires, fusils, mousquetons, pistolets.

**Canardière** = Fusil à long canon et gros calibre fortement chargé, destiné au tir de canards à grande distance ( 60 à 80 mètres ).

**Canon** = Tube de métal (fer, acier, laiton ou bronze) dans lequel on va mettre la charge, et qui va servir à sa projection.

**Carabine** = Arme d'épaule à canon rayé descendant directement de l'arquebuse à canon rayé utilisée par les carabins, qui lui ont donné son nom. Elle ne tire que des balles bien ajustées au canon rayé (rainuré intérieurement) qui augmente leur précision en donnant un mouvement gyroscopique au projectile.

**Cartouche** = Tube de papier contenant une charge de poudre assurant l'amorce, la propulsion et une balle pour un fusil, un mousqueton, ou un pistolet. Imposée depuis 1740 dans l'armée française, la cartouche évite au soldat la poire à poudre et le sac à balle et fait gagner du temps lors des combats. Les chasseurs, qui ont le temps de recharger, n'utiliseront la cartouche, que beaucoup plus tard, modernisée au 19<sup>ème</sup> siècle.

**Cendrée** = Petits plombs ronds d'1 à 2 mm de diamètre (chasse au tout petit gibier).

**Chevrotine ou Poste** (utilisée à poste fixe dans une battue) = Plombs ronds de 5 à 9 mm de diamètre (chasse au gros gibier européen).

**Chien** = Levier extérieur à l'arme, qui « mord comme un chien » une pierre (silex ou pyrite de fer) coincée par une mordache en plomb pour réaliser l'allumage de la poudre. Nous avons gardé ce terme pour les armes modernes qui sont équipées d'un chien (sans pierre) qui frappe l'amorce ou le percuteur d'amorce. Il est appelé marteau (Hammer) par les anglo-saxons.

**Couvre bassinnet** = Petit couvercle qui recouvre le bassinnet pour retenir l'amorce de poudre arme chargée.

**Crever un canon** = Il s'agit de l'éclatement d'un canon dû à une surcharge de poudre, de projectiles, à une forte corrosion du métal, ou encore à une obstruction (terre, neige).

**Crosse** = Prolongement du fût en bois qui vient s'appuyer sur l'épaule du tireur (fusil et carabine), ou dans la main du tireur (pistolet et revolver).

**Culasse** = Partie opposée à la bouche du canon, qui reçoit la charge (poudre et balle) de celui-ci. Le projectile sort par la bouche du canon.

**Déflagration** = Explosion dont la vitesse de combustion est inférieure au kilomètre par seconde. C'est le cas de la poudre noire comprimée (300 à 600 mètres par seconde).

**Détonation** = Combustion dont la vitesse atteint ou dépasse le kilomètre par seconde (dynamite par exemple = 7, 4 km/seconde).

**Dragée** = Plombs ronds de 2,5 à 4,5 mm de diamètre (Chasse du petit gibier).

**Explosion** = Combustion extrêmement rapide, à ne pas confondre avec l'éclatement qui est la rupture d'un réservoir ou d'un tuyau sous l'effet d'une surpression.

**Faire un jambon** = Par analogie de forme, se dit de quelqu'un qui a cassé la crosse de son arme d'épaule, en la laissant tomber ou en s'en servant comme marteau, pour faire une mordache de

plomb à coincer le silex, en écrasant une balle sur une pierre .

**Fusil** = Mousquet allégé, à allumage à platine à silex (puis généralisé à percussion d'amorce à partir de 1830).

**Fût** = Partie en bois soutenant le canon et la platine de l'arme.

**Gâchette** = Pièce interne au mécanisme de l'arme qui retient la noix reliée au chien armé ou le percuteur.

**Hacquebute** = Canon à main primitif médiéval, équipé d'un croc de retenu, et fixé sur une hampe généralement en bois que l'on cale sous l'aisselle, ancêtre des armes à feu portatives. L'hacquebute est aussi appelée « Trait à poudre », ou « Baston à feu » si elle ne possède pas de croc. Le croc sert à l'accrocher sur un créneau ou une palissade pour encaisser le recul de tir.

**Hausse** = Repère souvent en forme de V en métal qui se trouve au-dessus de la culasse sur un canon de carabine et qui sert à viser. On l'aligne avec le guidon, petite bourrelet métallique fin, situé lui près de la bouche du canon et la cible. Les fusils n'ont souvent qu'un guidon voire rien du tout. L'ensemble Guidon + Hausse s'appelle la Mire.

**Lumière** = Petit trou situé au niveau de la culasse du canon qui permet à la poudre enflammée dans le bassinnet de communiquer le feu à la charge de poudre du canon.

**Mousquet** = Grosse arquebuse à canon plus long dont l'intérieur est lisse, à allumage généralement à mèche. C'est l'ancêtre du fusil.

**Mousqueton** = « Petit mousquet » = Fusil militaire court destiné à la cavalerie et utilisant la même munition que le fusil normal, en diminuant sa charge de poudre d'un tiers. Accroché souvent à la selle du cheval par un système d'anneau coulissant, il donnera son nom aux attaches rapides que nous utilisons aujourd'hui.

**Platine** = Plaque de métal sur laquelle est fixé tout le mécanisme de mise à feu de l'arme.

**Platine à Chenapan** = Platine primitive à silex d'origine hollandaise inventée vers 1560.

**Platine à la française** = Platine à silex la plus perfectionnée inventée par Marin Le Bourgeois, armurier normand de Lisieux, vers 1610. Elle sera universellement adoptée par le monde occidental et restera en service dans nos armées jusque dans les années 1835.

**Platine à la Miquelet** = Platine à silex, d'origine espagnole, à mécanisme fixé sur l'extérieur de la platine inventée vers 1600.

**Platine à mèche** = Platine primitive (inventée vers 1460) supportant un mécanisme très simple de mise à feu avec une mèche allumée en braise, dont le serpentín (qui sera remplacé par le chien sur les armes à pierre), porte la mèche sur le bassinet si l'on presse la queue de détente. Elle restera en service jusqu'en 1709 en France sur les mousquets de guerre et sera remplacée par la platine à silex.

**Platine à rouet** = Platine inventée vers 1515, qui permet la mise à feu par le frottement d'une pyrite de fer tenue par un chien, sur un rouet (petite roue tournante striée) pour allumer le bassinet, à la manière d'un briquet. Mécaniquement délicate et coûteuse, elle sera utilisée principalement sur des armes de chasse (arquebuses) et des pistolets, jusqu'à la moitié du 17<sup>ème</sup> siècle.

**Plomb « trempé »** = Terme désignant par analogie avec la dureté de l'acier trempé, l'alliage de plomb, d'étain et d'antimoine, plus dur que le plomb pur, utilisé dans certains cas pour la confection des balles de chasse au gros gibier qui, plus dures, sont plus pénétrantes.

**Poire à poudre ou poudrière** = Récipient de la taille d'une petite gourde en bois, cuir, laiton, cuivre ou corne, contenant de la poudre et généralement équipé d'un bec doseur appelé « coup de poudre » utilisé pour les armes de guerre jusqu'à l'apparition de la cartouche en papier et pour les armes de chasse.

**Pontet** = Boucle généralement en demi-cercle de fer plat ou laiton, qui protège la queue de détente d'un accrochage accidentel.

**Poste à loup** = Chevrotine de 7 à 9 mm de diamètre destinées à la chasse au loup.

**Poudre noire** = Mélange de soufre, salpêtre et charbon de bois, inventé par les chinois autour du VIII<sup>ème</sup> siècle et qui sera le seul explosif utilisé dans les armes à feu, jusqu'à l'invention en 1884 de la poudre dite « sans fumée » par le français Paul Vieille.

**Pulvérin** = Poudre noire à grains très fins facilitant et augmentant la vitesse d'allumage, que l'on utilisait comme amorce dans le bassinet de la platine, principalement pour la chasse.

**Queue de détente** = Petit levier de métal que l'on presse avec son doigt pour faire partir le coup de feu (souvent confondue avec la gâchette que l'on ne peut pas toucher avec son doigt).

**Tir aux plombs mêlés** = Mauvaise pratique de chargement qui consiste à ne pas mettre de bourre entre les plombs ou les chevrotines et la poudre. Cela engendre une perte de puissance et parfois

une déformation par fusion des projectiles (T° de la combustion de la poudre : 2450°).

**Tire-balle** = Sorte de grosse vis pointue qui se fixe au bout de la baguette, pour retirer une balle de plomb dans le canon, si le coup ne part pas. Cette grosse vis solidaire de la baguette, va se visser en force par rotation de la baguette dans la balle coincée, et permettra ainsi de la retirer du canon par traction.

**Tromblon** = Fusil court à bouche évasée et appelé parfois « escopette » ou « espingole », destiné au tir de chevrotines à courte distance, en usage principalement pour armer les cochers pour se défendre contre les bandits de grand chemin et dans la marine pour les abordages. Il est aussi très apprécié des contrebandiers Catalans et Espagnols. Cette arme a également équipé les mamelouks de la garde impériale de l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup>.

#### Remarque :

Les calibres de fusil de chasse ont été modifiés en 1911 pour répondre aux critères internationaux basés sur la livre anglo-saxonne de 453 grammes au lieu de 489,5 grammes pour l'ancienne livre française. Ainsi, par exemple, le calibre 24 très courant en France au 18<sup>ème</sup> siècle a été réduit de 15,1 mm à 14,7 mm à partir de 1911.

## À Auvers, l'exposition 2021 de la maison de la Bête

sera consacrée aux **autres bêtes dévorantes de France comme celle du Gévaudan**. On pourra y découvrir les principaux cas recensés d'animaux anthropophages ayant sévi par le passé dans diverses régions.

Ouverture de la maison de la Bête tous les après-midi en juillet (14h à 18h) et en août (14h à 19h).

Tél : 06 17 89 76 92

**Une visite de la maison de la bête  
s'impose pour tous ceux  
qui s'intéressent à l'histoire  
de la plus célèbre bête de France !**



## Compléments d'écrits et d'ouvrages relevés en 2020

Année	Auteur	Titre	Éditions
2020	Crouzet Guy	En Gévaudan au temps de la bête	Compte d'auteur
2020	Guillermard Jean-françois	L'énigme de la Bête du Gévaudan	Compte d'auteur
2020	Chabrol / Cartier Lange	Sur les traces de la Bête du Gévaudan	Alcide
2019	D'Alessandro Sandro	Il lupo e altri « Lupi »	Congedo
2019	Hénaux Jacques	L'effroi du Gévaudan	T D O
2019	Crouzet Guy	La Bête du Gévaudan au pays de Malzieu	Mairie Le Malzieu
2019	Vatin Florence	Nous les loups	Magellan & Cie,
2017	Croizé Jean-Paul	La Malebête	Ovadia
2017	Chalvet Michel	Gérard Ménatory, guetteur d'aigles, meneur de loups	Hesse
2017	Gründmann Emmanuelle	Loups, portrait, mythes, symboles	Rustica
2017	Landry Jean-Marc	Le loup	Delachaux Niestlé
2017	Boyac Hervé	Le loup	De Borée
2016	Briand Roger	Haute-Loire insolite	De Borée
2016	Mitterrand François	Lettres à Anne	Gallimard
2008	Durantel Pascal	Et si le grand méchant loup avait bien existé	Grand gibier N° 45
1983	Brisebarre Legendre Kwater	Les loups	Berger Levrault
1977	?	La belva del Gevaudan	Oltretomba
?	?	La Bête du Gévaudan (signe de Nefertiti)	Elvifrance
1972	Decaux Alain	La bête du Gévaudan	Historia N° 224
1860	Desportes Auguste	Notice historique sur la Bête du Gévaudan	La campagne N°5
1808	Cuvier M.	Collection de mammifères...	Treuttel et Wurtz



### Album photos (suite)

**Les ruines du château du Besset** ont été un peu déga-gées par leur propriétaire il y a quelques années. Voici à quoi elles ressemblent actuellement.



### Des randonnées pour découvrir le "pays de la Bête"

**Rendez-vous à 9 heures à la Besseyre-Saint-Mary devant la stèle de Jean Chastel le jeudi 22 juillet et le mardi 3 août 2021.**

C'est un circuit accessible à tous entre la Besseyre-Saint-Mary et Auvers qui passe par la sogne d'Auvers, lieu exact de la mort de la Bête. Des bénévoles de l'association « Au pays de la Bête du Gévaudan » évoquent tout au long du parcours l'histoire de la Bête. La marche complète totalise environ 16 km, avec possibilité d'effectuer la moitié du parcours, une voiture balai est prévue ainsi que le transport des sacs. Une visite commentée de l'exposition d'Auvers a lieu ainsi qu'une projection d'un film documentaire suivie d'un débat en fin de journée. Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Une participation est demandée pour les frais de transport des sacs, de visite de l'exposition et de projection du film.  
Adultes : 8 €, enfants (moins de 15 ans) : 4 €.  
Renseignements : **06 17 89 76 92**



**Le forum de la Bête (groupe yahoo) a été supprimé le 15 décembre 2020.**

Il était là :

- Pour s'informer.
- Pour échanger des informations, des adresses, des documents.
- Pour faire connaître son travail, ses recherches, son avis.
- Pour entretenir sa passion de l'énigme de la Bête.
- Pour préparer un mémoire, un dossier.

**Un nouveau site dédié au partage de ressources sur la Bête du Gévaudan a vu le jour :**

<https://bete-du-gevaudan.alwaysdata.net/>



**Pour ceux qui désirent avoir dans leur collection les anciens numéros de la Gazette de la Bête (c'est gratuit !)**

[http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes\\_01.html](http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes_01.html)



Ou

<https://bete-du-gevaudan.alwaysdata.net/>

**Quelques sites partenaires**  
<http://www.labetedugevaudan.com/>



<http://geneal43.com/>



[www.labetedugevaudan.eu/](http://www.labetedugevaudan.eu/)



<http://www.musee-bete-gevaudan.com/>



<http://www.labetedugevaudan.com/pdf/chrono/chronodoc.pdf>



<http://labetedugevaudan.com/aupaysdelabete/index.html>



**Depuis le Gévaudan, la ville de Saugues et le village d'Auvers,**

la Bête, les associations « Macbet » et « Au pays de la Bête du Gévaudan »,  
le Musée fantastique de la Bête et la maison de la Bête,

Jean Richard et Bernard Soulier **vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour 2021 avec une année sans le moindre virus !**



**À AUVERS** (Haute-Loire)

# Au pays de la Bête du Gévaudan

Une association loi 1901 à caractère historique vous propose de



## VISITER LA MAISON DE LA BÊTE

Exposition ouverte tous les jours en juillet de 14h à 18h, en août et tous les week-ends de 14h à 19h. Découvertes à pied du pays de la Bête en juillet et en août.

Contacts : Bernard SOULIER 5 rue des écoles 43 350 SAINT-PAULIEN

## Devenir membre de soutien pour l'association d'Auvers

L'accès à l'association d'Auvers « **Au pays de la Bête du Gévaudan** » est ouvert à des membres de soutien. Pour une cotisation modique (10 euros par an et par personne ou 15 € par an pour un couple), tout un chacun peut faire partie de cette association unanimement reconnue pour son sérieux et soutenir ses objectifs de « **préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la Bête du Gévaudan** ». Cette participation permet, sur présentation de la carte de membre de soutien, de bénéficier :

-De l'entrée gratuite à l'exposition estivale d'Auvers.

-De la participation gratuite aux randonnées estivales sur les traces de la Bête du Gévaudan (dates sur le site de l'association et dans la présente gazette).

-De bénéficier d'un petit « cadeau de bienvenue » lors de la première adhésion, cadeau à retirer à l'exposition d'Auvers.

-De retirer aussi chaque année à l'exposition estivale d'Auvers un exemplaire papier imprimé de la gazette de la Bête.

**Attention** : L'association est gérée par un conseil d'administration de membres actifs (fermé). La carte de membre de soutien ne donne pas accès à l'Assemblée Générale ni au Conseil d'Administration.

.....  
À imprimer, découper ou photocopier puis à compléter et à adresser avec votre chèque de cotisation au trésorier adjoint de l'association qui vous renverra votre carte annuelle d'adhésion vous permettant d'accéder aux services décrits ci-dessus :

**Jean Élie TURPIN Chanteloube 43 300 AUVERS**

Association à caractère historique « Au pays de la Bête du Gévaudan »

**BULLETIN D'ADHÉSION MEMBRE DE SOUTIEN**

NOM(S) : .....

PRÉNOM(S) : .....

ADRESSE : .....

.....

.....

Téléphone : ..... Mail : .....

Adhère(nt) à l'association d'Auvers « Au pays de la Bête du Gévaudan » en tant que membre(s) de soutien pour l'année **2021** et se déclare(nt) en accord avec les objectifs de l'association (article 2).

Ci-joint ma (nos) cotisation(s) annuelle(s) de 10 euros (ou de 15 euros) par chèque établi à l'ordre de « Association au pays de la Bête du Gévaudan ».

Fait à ..... le.....

Signature(s) (obligatoire)

Article 2 : Cette association a pour but de préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la Bête du Gévaudan.

**ATTENTION !**  
**RÉSERVÉ AUX NOUVEAUX**  
**ADHÉRENTS**  
**Pas de cotisation perçue en 2021**  
**pour ceux ayant payé en 2020, les**  
**prestations n'ayant pas eu lieu ...**

# Saugues

## Haute-Loire



# MUSÉE de la fantastique du BÊTE GÉVAUDAN



Ouvert du 15 juin au 15 septembre

Pour les groupes toute l'année sur rendez-vous

Tél. et fax : 04 71 77 64 22

Site internet : <http://www.musee-bete-gevaudan.com>

*Contacts :*

*Blandine GIRES - Route du Malzieu - 43170 SAUGUES - Tél. et fax 04 71 77 64 22  
Ass. MACBET - Jean RICHARD - La Vacherie - 43170 SAUGUES - Tél. 04 71 77 80 67*